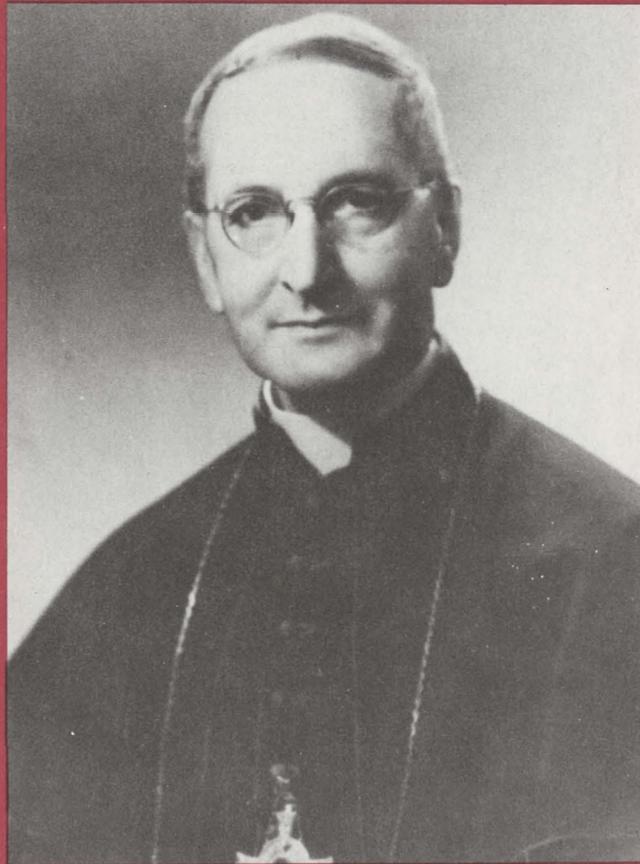


D'UN HOMME

PORTRAIT



LIBRE

Mgr Georges Courchesne.

- avant son arrivée à Rimouski
- l'évêque - habitant
- Mgr Courchesne et la politique
- l'évêque - éducateur

PAGES 20 à 38

**UN DOCUMENT CAPITAL
DE NOËL BELANGER ET NIVE VOISINE**

revue d'histoire du bas saint-laurent

DE L'ACTUALITÉ À L'HISTOIRE

JUILLET 1975

Deux grèves importantes ont marqué récemment l'actualité régionale. Au cours de l'été, le secteur de l'imprimerie à Rimouski a été touché par la grève de deux entreprises. D'une durée de près de deux mois, le conflit a connu un règlement par une entente entre les parties sur des augmentations de salaires de près de vingt pour cent et l'amélioration des conditions de travail.

Le deuxième conflit a été celui de deux cents mécaniciens de onze garages de la ville de Rimouski. Ces derniers ont mené une grève de la fin d'août au début de novembre. Elle devait se terminer elle aussi par certaines améliorations monétaires et de meilleures conditions de travail.

Ces crises fréquentes concourent à rendre la situation économique actuelle plus ambiguë et elles sont l'expression de l'état de malaise que traverse notre société.

AOÛT 1975

Le Gouvernement fédéral annonce le déménagement à Matane de tout le service de vérification et de comptabilité publique. Dès 1978, c'est dans cette

ville de l'est du Québec que se fera la vérification et le contrôle des chèques du Ministère fédéral des Approvisionnement et des Services. Cette initiative contribuera au développement de notre région, qui est aux prises régulièrement avec un fort taux de chômage, en injectant dans l'économie régionale des sommes importantes soit en investissement ou en salaires.

SEPTEMBRE- OCTOBRE 1975

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia espère obtenir la rétrocession d'une centaine de lots boisés en la paroisse de Sainte-Marguerite, actuelles propriétés du Ministère des Terres et Forêts. Le ministre Toupin s'est rendu aux revendications populaires en se rendant sur place pour discuter des diverses solutions aux problèmes soulevés par le développement intégré des ressources dans l'arrière-pays de l'est du Québec. Une décision du Conseil des ministres est attendue sous peu, peut-être offrira-t-elle une solution modèle pour tout le territoire?

OCTOBRE 1975

Inauguration officielle du Musée d'Archéologie de l'Est du Qué-

bec construit à Rivière-du-Loup. Faisant partie du réseau des musées de l'est avec ceux de Rimouski et de Gaspé, il accumulera surtout les résultats des recherches archéologiques présentement effectuées sur la région. Ces recherches conduiront certainement à une plus grande connaissance de l'histoire de la région, du pays et même du continent, surtout au plan des premiers habitants, de leurs techniques et de leurs coutumes.

OCTOBRE 1975

"Problématique du développement en milieu rural". Tel fut le thème d'un colloque organisé à l'Université du Québec à Rimouski par le Groupe de recherches interdisciplinaires en développement de l'Est du Québec. Ayant attiré au-delà de deux cents personnes, le colloque devait confronter la théorie et la pratique en ce qui concerne le développement de la région. Les universitaires ont pu comprendre que leur implication devient un élément de poids dans l'espoir de mieux-vivre de la population de la région. Pour plusieurs des participants l'UQAR devra envisager une plus grande implication dans le milieu où elle vit. Cette orientation est en voie de

devenir le principal axe de développement de l'Université.

OCTOBRE 1975

Le Festival d'Automne de Rimouski a encore une fois cette année soulevé un grand enthousiasme dans la population, tant de la région que des autres parties de la province. Cette manifestation devient, avec le temps, partie intégrante des traditions de notre coin de pays. Cependant l'originalité du Festival devra sans doute être redéfinie pour favoriser une participation accrue de toutes les couches populaires.

OCTOBRE 1975

Le secteur agricole connaît certains bonds dans le Bas Saint-Laurent. En effet, la Coopérative du Bic vient de mettre en service un séchoir à grain d'une grande capacité et d'un niveau technique très poussé. Les producteurs agricoles pourront donc bénéficier de meilleures conditions pour la mise en marché de leurs produits. Cette innovation contribuera au développement de la culture du blé chez nous. Déjà trop exigües, ces installations devront être agrandies sous peu!

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ARCHIVES REGIONALES
DE L'U.Q.A.R.

* RÉUNION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Le 30 octobre dernier, se tenait à l'Université du Québec à Rimouski la réunion générale annuelle de la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent.

L'ordre du jour était le suivant:

- 1- Rapport du président de la Société
- 2- Rapport de la secrétaire
- 3- Rapport du rédacteur-en-chef de la revue
- 4- Rapport du vice-président de la Société
- 5- Elections

M. André Vachon, administrateur des Archives Nationales du Québec, nous visitait à cette occasion. Cet ami de la Société d'Histoire est disposé à appuyer concrètement auprès des Affaires Culturelles les projets que nous envisageons, soit l'indexation de la revue, un cahier spécial, et deux (2) émissions de télévision à caractère historique.

* LE NOUVEL EXÉCUTIF DE LA SOCIÉTÉ

Président Jean-Yves Leblond
Vice-présidents Noel Bélanger
Antonio Lechasseur
Secrétaire Marie-Ange Caron
Trésorier Germain Thériault
Directeurs Paul Larocque
Jos.-M. Levasseur
Guy Massicotte

* NUMÉROS DE LA REVUE ENCORE DISPONIBLES

- Volume I, nos 2 et 3 (le numéro un est épuisé)
- Volume II, nos 1, 2, 3-4

* TIRAGE DE LA REVUE

Nous sommes heureux de signaler une nette progression dans le tirage de la revue. Nous sommes partis de 1000 exemplaires, pour passer à 1500 et enfin à 2000 copies avec le présent numéro.

* ACQUISITION D'UN FONDS DE BIBLIOTHÈQUE

La Société d'Histoire s'est portée acquéreur d'une partie de la Bibliothèque du Dr Goseph Gauvreau. Ce fonds d'environ 200 volumes perpétuera chez nous le souvenir d'une ancienne famille rimouskoise. Un don anonyme de \$200.00 nous a permis cette acquisition à peu de frais.

* GESTE GÉNÉREUX DE LA SNEQ

Le présent numéro est défrayé par la SNEQ que nous remercions bien vivement. Par ce geste, cet organisme manifeste une fois de plus ses préoccupations socio-culturelles et son souci de développer le milieu, comme on s'en rendra compte à la lecture de l'histoire du mouvement de la région.

* NUMÉRO DOUBLE

Nos lecteurs auront déjà remarqué l'importance du présent numéro de la revue. C'est notre façon de les remercier de leur appui amical et de leur souhaiter de joyeuses fêtes.

COUPON D'ABONNEMENT À LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS-ST-LAURENT

Tarifs annuels (trois numéros):	
Régulier ou travailleur:	\$5.00
Étudiant:	\$3.00
Institution:	\$6.00
De soutien:	\$25.00
À vie:	\$100.00

Nom:

Adresse:

Régulier () étudiant () institution ()

De soutien () à vie ()

Envoyez votre chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de:

LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT
Collège de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, P.Q.

SOMMAIRE

“BEAUX COMME MES ENFANTS” l'éditorial de Noel Bélanger	page 5
EN FEUILLETANT LES VIEUX PROCÈS-VERBAUX... par Lionel Pineau	pages 6, 7 et 8
UN PIONNIER DU BIC: JEAN-PIERRE ARSENAULT par André-Albert Gauvin	pages 9 et 10
LA MAISON “COLLIN”, UNE DES VIEILLES MAISONS DE CHEZ NOUS par Ghislaine et Jacques Ouellet	pages 11 et 12
PRÉMISSSES À UNE HISTOIRE LOCALE par Marie Côté et Antonio Lechasseur	pages 13 à 16
30ième ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE par Jacques Lemay	pages 17, 18 et 19
LE PORTRAIT D'UN HOMME LIBRE: MGR GEORGES COURCHESNE (1880-1950): par Noel Bélanger et Nive Voisine	pages 20 à 38
DE L'ACTUALITÉ À L'HISTOIRE	page 2



Remise d'un doctorat honoris causa ès-Lettres, par l'université Laval, à Rimouski, le 23 mai 1949, à Mgr Courchesne.

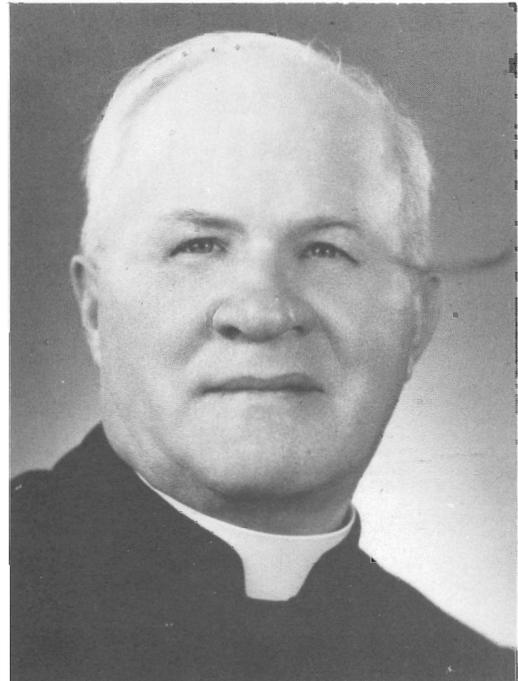
“BEAUX COMME MES ENFANTS...”

Le 8 août dernier, l'abbé Léo-Pierre Bernier s'éteignait à l'hôpital de Notre-Dame du Lac. Le travail pastoral de ce prêtre diocésain s'est effectué au niveau de plusieurs paroisses à titre de vicaire et de curé. Mais c'est surtout comme **missionnaire-colonisateur** qu'il a réalisé une tâche dont l'ampleur est inscrite dans le paysage du Témiscouata. Il rejoint ainsi les abbés Emile Sirois, Omer D'Amours, Jean-Baptiste Caron et autres "curés Labelle" de notre région sur lesquels nous souhaitons écrire longuement un jour.

A sa façon, l'abbé Bernier a contribué à l'histoire régionale. Il fut d'abord un rouage important dans le mécanisme mis en place pour la réalisation des plans Gordon et Vautrin. Il a agi comme intermédiaire entre les curés des "vieilles" paroisses et le gouvernement provincial dans le but d'établir des colons sur des terres neuves. Il fut intimement lié aux problèmes socio-économiques des années de Dépression et s'efforça d'y apporter une solution à laquelle on croyait fermement. Dans cette histoire de la colonisation chez nous qui reste à faire, l'abbé Bernier trouvera certes place au premier rang des bâtisseurs d'un pays encore inachevé et des créateurs d'une tradition qui se continue en ce moment sous une autre forme, mais avec autant de vaillance.

Pour la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent, le souvenir de l'abbé Bernier demeure bien concret dans ses archives qui ont hérité de lui d'une importante série de dossiers concernant son travail comme missionnaire-colonisateur. Dans une lettre qu'il nous adressait le 12 décembre 1973, il nous offrait amicalement ces documents qui, disait-il, "sont beaux comme mes enfants". L'expression a de quoi émouvoir parce qu'elle traduit à sa manière l'attachement à une tâche à laquelle il a consacré plusieurs années de sa vie, en même temps que le respect du passé et de tout ce qui en porte les traces.

Les Archives de l'Archevêché de Rimouski conservent une lettre adressée à l'abbé Bernier le 16 juillet 1931. On y lit ceci: "Sur demande de l'Honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries de la pro-



L'abbé Léo-Pierre Bernier (1897-1975), missionnaire-colonisateur.

vince de Québec, nous vous confions le soin de travailler au développement de la colonisation dans notre diocèse, spécialement dans le comté de Témiscouata, jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs". Ce document porte la signature de Mgr Georges Courchesne. L'abbé Bernier eût sans doute apprécié notre initiative d'évoquer dans cette livraison le souvenir de celui qui fut le grand animateur de la colonisation dans le diocèse de Rimouski. Le vingt-cinquième anniversaire de sa mort nous offre l'occasion de présenter un personnage qui, de son vivant, était déjà devenu une figure légendaire. Mais c'était d'abord et avant tout un homme assoiffé de justice pour tous les siens.

Que tous ceux qui croient en l'inaltérable dignité de l'homme parcourent ces pages avec le souci de découvrir un évêque - un vrai -, dont la seule préoccupation fut l'épanouissement complet d'un peuple dont il partagea totalement les difficultés et les espérances.



Pavillon des expositions agricoles, autrefois situé sur la rue Bouleau à Rimouski (photo Rosaire Boulanger Saint-Fabien)

EN FEUILLETANT LES VIEUX PROCÈS-VERBAUX...(1)

Les hommes disparaissent; leurs enfants s'en souviennent (de la tradition), mais les petits-enfants, jamais. Il faut qu'un chercheur fouille dans la nuit du passé et remette au jour les actes d'autrefois.

Tout ce qui est en arrière de nous de cent ans et que l'on mentionne comme tradition a été trouvé dans les livres.

(Benjamin Sulte, Histoire de la paroisse de Champlain, tome 2).

En "remettant au jour les actes d'autrefois" consignés par le Cercle agricole de la paroisse de Notre Dame du Sacré-Coeur, de la fin du XIXe siècle jusqu'à 1925, l'on constate que les cultivateurs d'alors étaient très progressifs. Le souci d'améliorer leurs cultures et leurs troupeaux se

manifeste de bien des façons: achat de graines fourragères, d'animaux de race, d'engrais et de chaux, de "machinerie" spécialisée (une batteuse de trèfle), conférences, concours agricoles, etc.

De plus, l'on découvre que les curés du temps s'intéressaient beaucoup aux activités du cercle agricole puisqu'ils en étaient élus président; il en fut ainsi des révérends A. Audet (1891-1893), J.A. Pérusse (1893-1898), S. Arpin (1899-1914).

L'année 1893 semble avoir été particulièrement active pour les membres du Cercle agricole. À une assemblée des directeurs tenue le 3 mai 1893, il est proposé et résolu:

que le secrétaire trésorier soit autorisé à

prendre trente-deux piastre (sic) \$32.00 sur le montant actuellement souscrit par les membres de ce cercle pour acheter des graines fourragères, savoir: cent lbs de graines de trèfle Alsike et soixante-et-quinze lbs de trèfle rouge et la balance du montant à l'achat de graine de mil.

Aujourd'hui, pour la même somme, les cultivateurs n'obtiendraient que bien peu en fait de graines fourragères, quand on songe que le trèfle Alsike coûte 0.53 la livre, le trèfle rouge 0.75 et le mil, 0.60. (2)

Voici la reproduction intégrale du compte rendu d'une autre réunion des directeurs du Cercle agricole qui eut lieu le 17 juillet 1893. Nous pouvons y lire le plan ou "le programme d'opération" que les

cultivateurs s'étaient tracé en vue d'améliorer leurs terres et leurs cheptel.

À leurs réunions, très fréquentes cette année-là, les directeurs du Cercle invitaient aussi des conférenciers pour traiter de sujets pratiques intéressant la classe agricole. Le 13 août 1893, c'est le Procureur du Séminaire qui s'adresse aux cultivateurs "dans la salle de l'école modèle".

À une assemblée des membres du cercle agricole de la paroisse de N.D. du Sacré-Coeur tenue à la salle de l'école modèle vendredi le dix huit août mil huit cent quatre vingt treize une conférence a été donnée par Mons. J.P. Nantel inspecteur d'école. Les sujets traités ont été 1er de donner aux enfants une instruction suffisante, 2em le soin des animeaux (sic) et

particulièrement celui des vaches laitières, 3em l'engraissement des porcs, 4em le soin des engrais. Le nombre approximatif de personnes présentes étaient (sic) de trente.

**J.E. Parent
Secrétaire**

Le Séminaire dont le but premier était l'éducation ne négligeait pas pour autant la classe agricole qui lui fournissait la majorité de ses élèves. Les bonnes relations entre le Séminaire et la population agricole du Sacré-Coeur ont sans doute favorisé une coutume qui s'est longtemps maintenue: le pèlerinage pique-nique que les étudiants du Grand et du Petit Séminaire faisaient chaque année au Sacré-Coeur. Cet événement se déroulait en

deux temps: une réception à l'église par le curé et un pique-nique sur le bord de la mer.

À cette époque, l'inspecteur d'école lui aussi s'intéressait aux problèmes de la terre. Il pouvait traiter, dans une même conférence, de sujets aussi variés et disparates que l'instruction des enfants, le soin des animaux, l'utilisation des engrais. À preuve, le compte rendu de la réunion du 18 août 1893.

À une assemblée des membres du cercle agricole de la paroisse de N.D. du Sacré-Coeur tenue à la salle de l'école modèle vendredi le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-treize une conférence a été donnée par Mons. J.P. Nantel inspecteur d'école. Les sujets traités ont été: 1er de donner aux enfants une instruction suffisante, 2em le soin des animeaux (sic) et particulièrement celui des vaches laitières, 3em l'engraissement des porcs, 4em le soin des engrais. Le nombre approximatif de personnes présentes étaient (sic) de trente.

J.E. Parent

Il fallait être un homme vraiment polyvalent pour discourir sur tous ces sujets dans une même réunion.

À la fin du XIXe siècle, les concours agricoles semblaient jouir d'une grande popularité auprès des cultivateurs faisant partie du cercle de la paroisse. Ces concours comportaient de nombreux prix, pas très élevés, il est vrai, en regard de la poussée inflationniste que nous connaissons aujourd'hui; mais ils ne sont que le reflet, croyons-nous, de la situation économique de l'époque. Voici le compte rendu d'un concours agricole qui eut lieu en 1895.

À une assemblée des directeurs du cercle agricole de la paroisse de N.D. du S.C. tenue à la demeure de Mr. J.B. Corbin le onze déc 1895 à dix heures de l'avant midi furent présents le Rvd J.A. Pérusse président, M. Adhémar Parent, Jules Langis, Louis Pineau, Elz. Pineau, directeurs formant un quorum sous la présidence du Rvd J.A. Pérusse.

Proposé par Mr. Adhémar Parent, secondé par Mr. Jules Langis que les montants suivants soient accordés comme prix pour le concours ouvert aux membres de ce cercle et jugé par Mr. François La-voie pour le

1er Prix pour fourrages verts				\$1.00
2	"	"	"	.95
3	"	"	"	.90
4	"	"	"	.85
5	"	"	"	.80
6	"	"	"	.75
7	"	"	"	.70
8	"	"	"	.65
9	"	"	"	.60
10	"	"	"	.55
11	"	"	"	.50
12	"	"	"	.45
13	"	"	"	.40
14	"	"	"	.35
15	"	"	"	.30
16	"	"	"	.25

1er Prix pour légumes				\$0.90
2	"	"	"	.85
3	"	"	"	.80

3^{ème} assemblée
des directeurs
du cercle agr-
icole
17 juillet 1893

A une assemblée du bureau de direction du cercle agricole de la paroisse de N.D. du Sacré-Coeur tenue au lieu ordinaire des séances le dix huit août mil huit cent quatre-vingt-treize à trois heures de l'après-midi sont présents Messieurs Adhémar Parent vice-président - Emile Garon Paschal Pineau Elzear Pineau Louis Pineau tous directeurs de ce cercle et formant un quorum sous la présidence de Mons. Adhémar Parent

Proposé par Mons. Emile Garon approuvé par Mons. Paschal Pineau et Résolu que le programme d'opération suivant soit adopté pour l'année mil huit cent quatre vingt treize:

- 1^{er} Que la souscription des membres soit employée à l'achat de grâmes fourragères
- 2^{ème} Que l'octroi du gouvernement s'a achète les animeaux reproducteurs suivants: savoir trois agneaux de race Shropshire Dorset un boeuf Jersey et un Holstein et un cochon de race Yorkshire.

*Adopté unanimement -
Après quoi la séance est levée*

*J. E. Parent
Secrétaire*

(1) Il s'agit des procès-verbaux du Cercle agricole de la paroisse de Notre Dame du Sacré-Coeur (1893 à 1936). Le cahier qui renferme ces procès-verbaux constitue un document précieux, riche en renseignements de toutes sortes concernant surtout la classe agricole de cette époque.

(2) Renseignements fournis par la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent, 156, St-Jean-Baptiste, Bic, Rimouski.

EN FEUILLETANT LES VIEUX PROCES- VERBAUX (1)

4	"	"	.75
5	"	"	.70
6	"	"	.65
7	"	"	.60
8	"	"	.55
9	"	"	.50
			\$6.30

**Adopté unanimement
Pour emploi (sic) de la chaux
2 prix de 25 cts
Adopté unanimement**

\$0.50

J.E. Parent

Ce ne sont pas des prix fabuleux comme ceux de la Loterie olympique ou de la Super Loto, évidemment; mais le nombre de récompenses attribuées reflète bien l'intérêt et l'émulation qui animaient en ce temps-là les agriculteurs.

Au mois d'avril 1917, les directeurs du cercle achètent de la Compagnie Julien de Pont-Rouge "une batteuse de graine de trèfle au montant de \$500.00". Ils obtiennent à cette occasion de l'honorable Ministre de l'Agriculture un emprunt de \$250.00 "qui sera remis par terme à chaque année sur l'octroie (sic) du gouvernement accordé au cercle agricole de notre paroisse". (Procès-verbal du 2 septembre 1917).

Les cultivateurs d'autrefois savaient donc tirer parti autant que ceux d'aujourd'hui des "faveurs" du gouvernement.

En mai 1918, les membres du cercle agricole délèguent un des leurs pour les représenter à Ottawa, "aux frais de la municipalité", cependant. La personne choisie est M. Émile Parent "nommée délégué pour représenter... la paroisse de Notre Dame du Sacré-Coeur à la délégation des cultivateurs qui doit avoir lieu le 14 mai prochain à Ottawa". (Procès-verbal du 9 mai 1918)

Était-ce déjà une "marche" des cultivateurs sur Ottawa? Hélas! le secrétaire ne nous dit pas le but de cette délégation.

Enfin, en 1926, le cercle agricole décide

à l'unanimité d'acheter "des baignoires à moutons", sorte de cuves métalliques servant à baigner les moutons immédiatement après la tonte ou la tondaison qui avait lieu généralement à la fin du mois d'avril ou au début de mai. C'était l'époque artisanale où nos grands-mères filaient encore la laine et travaillaient au métier.

À travers ces quelques "actes d'autrefois", nous pouvons lire toute une page de notre histoire régionale, de la fin du XIXe siècle jusqu'au premier quart du XXe. Nous y découvrons quelques traits caractéristiques de la société rurale d'hier qui savait s'ouvrir cependant au progrès technologique:

- 1- l'intérêt du clergé pour la classe agricole
- 2- une structure économique simple qui utilise, pour satisfaire les besoins immédiats, les biens ou les ressources que fournit le milieu naturel: culture du sol, élevage d'animaux, tissage de la laine, etc.
- 3- l'esprit progressif des cultivateurs soucieux d'améliorer
 - a) leurs cultures par l'utilisation des engrais et de la chaux;
 - b) leur cheptel par l'acquisition d'animaux de race en vue surtout de l'industrie laitière;
 - c) leur outillage de ferme par le recours à la machine ou à la technique.

En conclusion, nous voulons lancer un appel aux lecteurs. Vous avez sans doute constaté l'intérêt que peut représenter les procès-verbaux de différentes sociétés qui ont existé dans notre milieu. N'y aurait-il pas dans votre paroisse, dans votre municipalité, dans votre institution des documents du passé ou des "actes d'autrefois" qui dorment au fond d'une armoire, attendant d'être remis au jour pour le bénéfice de l'histoire régionale?

**Lionel Pineau
Cégep de Rimouski**



Retour d'un pèlerinage pique-nique, à Sacré-Coeur (banlieue de Rimouski)...

Un pionnier du BIC

JEAN-PIERRE ARSENAULT

“Se souvenir, afin qu’on se souvienne” (Lionel Groulx)

Dans sa monographie du Bic, parue à Québec en 1925-26, l’abbé J.-Désiré Michaud consacre un chapitre à Jean-Pierre Arsenault, un des premiers colons de cette paroisse. En voici quelques extraits :

Jean Pierre Arsenault était Acadien... Sa mère vivait au pays d’Évangéline... Victime elle-même du “grand dérangement”, elle prit la fuite à travers la forêt, portant dans ses bras un enfant de quelques mois à peine... Cet enfant, on l’a deviné, c’était notre Jean-Pierre... Parvenu à l’âge de gagner sa vie, il se fit pilote... Un jour de 1786, revenant de Québec, en charge d’un navire, les vents contraires le forcèrent à venir chercher refuge au Cap-à-l’Original et à demander l’hospitalité de Joseph Labrie, qui y vivait avec sa famille. Or celui-ci avait une fille, Marie-Rosalie, que notre Jean-Pierre trouva avenante... Comme le beau jeune pilote n’était pas “indifférent” lui-même, ils s’aimèrent... Quelques semaines plus tard, le 4 novembre 1786, ils s’épousaient à St-Roch de Québec...”

L’abbé Michaud n’indique pas toujours ses sources. Pour ce beau roman de misère et d’amour, c’est sans doute une tradition orale, recueillie dans la famille Arsenault, et assaisonnée de quelques grains d’imagination: “l’histoire écoutée aux portes de la légende”. Je soupçonne mon grand-oncle Philéas, un remarquable conteur d’histoires romanesques, d’avoir inspiré le texte précité. Le récit qu’il nous fit vers 1922 des aventures de Jean-Pierre, son grand-père, ressemble assez à celui de l’abbé Michaud publiera quelques années plus tard.

Ascendance acadienne

Quoi qu’il en soit, il y eut un Jean-Pierre Arsenault marié à Québec en 1786 à Marie-Rose Mignotte dite Labrie. Voici sa lignée paternelle telle que me l’a fournie l’abbé Patrice Gallant, à la suite de ses recherches en Acadie :

1ère génération: Pierre Arsenault, époux de Marguerite Dugas
2ème génération: Pierre Arsenault, époux de Anne Boudreau
3ième génération: Pierre Arsenault, marié à Marg. Cormier, en 1722

4ième génération: Pierre Arsenault, époux de Théodose Girouard, père et mère de Jean-Pierre. Mariage introuvable: la tragédie acadienne a détruit bien des documents.

Heureusement, le mariage d’une soeur de Pierre IV nous permet de la relier à la lignée. Jean-Pierre était donc de la 5ème génération des Arsenault en Acadie.

Enfance tragique

En l’absence de l’acte de naissance de Jean-Pierre, son acte de sépulture en 1810 le dit âgé de 54 ans environ; ce qui situe sa naissance vers 1756, rendant ainsi vraisemblable le tableau de sa mère “fuyant à travers la forêt et portant dans ses bras un enfant de quelques mois à peine”.

Elle ne s’enfuit pas seule, mais dans un groupe de quelque 750 personnes qui, parties du Bassin-des-Mines et de l’Île-St-Jean, atteignirent enfin la Baie-des-Chaleurs vers le mois de décembre 1757, et passèrent l’hiver à l’abri du Pain-de-Sucre. Au printemps suivant, la troupe entière traversa à Restigouche, où il y avait une garnison française. Peu après la défaite de la Nouvelle-France, en 1759, les Anglais ayant appris que les Français avaient un camp et une petite flotte à Restigouche, vinrent les en déloger. La flotte française et le fort furent détruits, et 350 Acadiens furent conduits prison-

niers à Halifax.

Les autres malheureux émigrés canadiens, réfugiés dans les bois, allèrent rejoindre leurs compatriotes qui avaient précédemment trouvé asile dans le barchoix de Tracadieche, aujourd’hui Carleton. Certains même continuèrent leur route jusqu’à Bonaventure.

La famille de Jean-Pierre ainsi que celles de ses oncles François et Louis s’établirent à Tracadieche, où dans leur dénuement ils trouvèrent au moins un certain calme après cette longue tempête. Les parents de Jean-Pierre survécurent-ils à la tourmente? Tout ce que je sais, c’est qu’ils étaient décédés en 1786, à la date du mariage de Jean-Pierre. Je ne connais aussi qu’un frère de celui-ci, Eustache, marié à Carleton en 1778 à Marie Savoie, qui lui donna cinq enfants.

Idylle à Québec

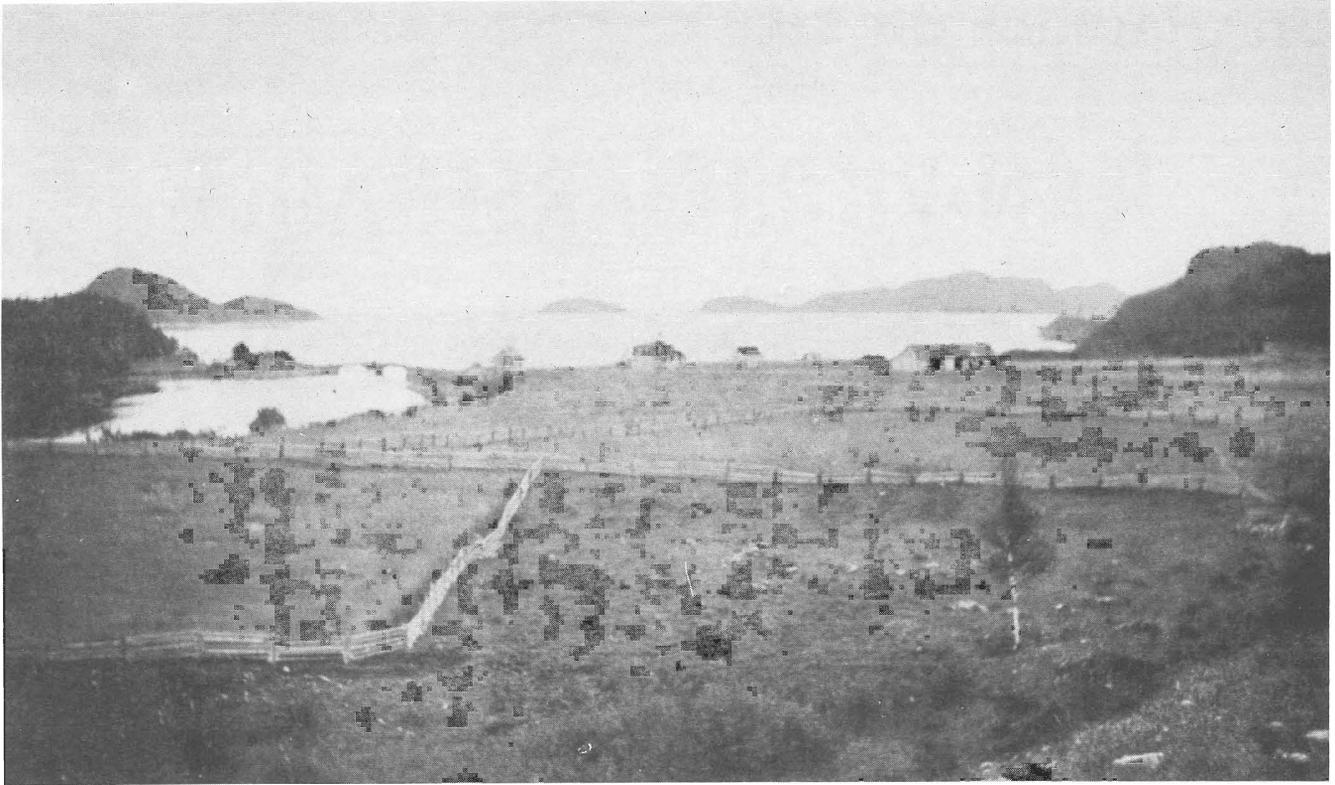
Mais revenons au mariage de Jean-Pierre et de Marie-Rose, célébré en 1786, non à St-Roch de Québec (paroisse fondée en 1829 seulement) mais à Notre-Dame. En voici quelques extraits :

“Le quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-six, après la proclamation d’un ban de mariage... entre Jean-Pierre Arsenault faisant sa résidence ordinaire à Tracadieches en la Baie des Chaleurs fils de feu Pierre Arsenault et de défunte Théodosa Girouard d’une part; et Marie-Rose Mignotte dite Labrie résidente en cette ville fille de Joseph Mignotte et de Marie-Rose Lizotte, ses père et mère de Rimouski d’autre part; ... nous soussigné... avons reçu leur mutuel consentement... en présence de Charles Couture et Louis Robitaille, amis de l’époux et de Charles Lecours et de Jean-Baptiste Gatién, amis de l’épouse... etc.”

A la lecture de ce document, on peut remarquer: 1) que Jean-Pierre y est dit “faisant sa résidence ordinaire à Tracadieche”; ce qui laisse supposer qu’il voyageait assez souvent, par bateau sans doute, 2) que le titre de pilote, que lui décerne l’abbé Michaud, n’y figure pas. Il me semble que s’il l’eût été vraiment, il eût été fier de le déclarer... 3) que Marie-Rose est “résidente en cette ville”; ces quatre mots infirment passablement le récit du mariage fait par l’abbé Michaud. Marie-Rose est à Québec en 1786, et non au Bic; et cela rend beaucoup plus vraisemblable la célébration du dit mariage à Québec. Probablement y est-elle en service comme domestique, puisqu’aucun parent n’est témoin à son mariage. Jean-Pierre de son côté arrive à Québec venant de la Baie-des-Chaleurs. Ils se rencontrent, se plaisent et décident de s’épouser. Mais la saison est avancée; il faut faire vite. Un seul ban de mariage, quatre amis comme témoins, et on prononce le serment devant l’autel. Bientôt on largue les amarres et on vogue vers Tracadieche, avec arrêt probable au Cap-à-l’Original, pour embrasser la famille Labrie et faire un brin de noce...

Revanche du berceau

Les années suivantes, nous retrouvons Jean-Pierre et Marie-Rose à Carleton, où ils font baptiser cinq enfants: Rose, née en 1787 et mariée à Carleton en 1818 à James Doyle; Théodosie, née en 1788 et mariée à Rimouski en 1810 à Bénoni Pineau; Jean-Pierre, né en 1790 et marié à Rimouski en 1810 à Marguerite Côté; Clément, né en 1791 et vraisem-



Une vue de la POINTE DU VIEUX BIC où Jean-Pierre Arsenault a installé ses pénates.

blement mort jeune; Sophie, née en 1793 et mariée à Rimouski en 1811 à Jean Létourneau.

Les dix autres naquirent à Rimouski:

Clément, né en 1794 et marié à Carleton en 1829 à Marie Johnson; Jos-Michel, né en 1796 et décédé en 1799; Anathalie, née en 1798 et décédée en 1837 à Rimouski; Isaac, né en 1800 et marié à Carleton en 1824 à Sara Laviolette; Jacob, né en 1801 et marié à Rimouski en 1823 à Edith Canuel; Joseph, né en 1803; Agathe, née en 1805; Euphémie, née en 1807 et mariée à Rimouski en 1824 à Alexandre Pineau; Emilie, née en 1809 et mariée 1) à Carleton en 1827 à Barthélemi Burns, 2) au Bic en 1858, à Charles Longchamp; Eugène, né en 1810 et marié à Rimouski en 1832 à Marie Ducasse.

Celui-ci naquit quelques jours après la mort de son père, décédé et inhumé "au cours du mois de juillet 1810", quoique l'acte de sépulture soit daté du 2 août.

Colon au Bic

C'était pour Jean-Pierre la fin d'une longue route de plus d'un demi-siècle, semée de souffrances, de labeurs et sûrement aussi de joies; route qui l'avait conduit de la lointaine Acadie, via Carleton et Québec, jusqu'au Bic.

Au baptême de Clément à Rimouski le 5 décembre 1794, son père est dit "laboureur, de la Baie-des-Chaleurs, mais dans cette paroisse pour le moment". Le 14 septembre 1896, au baptême de Joseph-Michel, il est dit cette fois "demeurant au Bic". C'est donc entre ces deux dates qu'il quitte définitivement Carleton pour notre coin de pays. "Vers le centre de la Pointe du Vieux-Bic, écrit l'abbé Michaud, il s'était construit une maison de colon", là où se trouve aujourd'hui les maisons du terrain de golf. C'était sûrement un beau choix, pour le site au moins qui est splendide! En 1810, ajoute l'abbé Michaud, il y construisit une partie de cette maison ancienne et vénérable appelée **la Centenaire**. Cette vieille demeure, qui existait encore quand l'abbé Michaud publia son ouvrage, est maintenant disparue, hélas!

Si cette date de 1810 est exacte, ce fut une année mémorable pour la famille Arsenault: construction de la maison, décès du père, naissance du benjamin, mariages de Théodosie et de Jean-Pierre II...

La mort de son mari laissait Marie-Rose en charge d'une famille de onze enfants vivants y compris un bébé naissant. On ne saura jamais tout ce qu'elle dut déployer d'énergie et

d'intelligence pour mener à bien sa lourde tâche. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre un second mari, Abraham Lafrance, qu'elle épousa à La Pocatière en 1812, le 4 novembre comme la première fois... Après avoir donné le jour Isaac et Jacob, il lui fallait Abraham comme mari!... Elle lui survécut et décéda au Bic, le 29 avril 1855, âgée de 92 ans.

Epilogue

165 ans ont passé depuis la mort de Jean-Pierre. Que reste-il? -- Plus aucune trace de lui sur la pointe du Vieux-Bic, qu'il a défrichée... Plus une seule famille Arsenault ni au Bic ni aux environs, malgré cinq fils mariés... Le vent du large, qui avait poussé la voile de Jean-Pierre de rivage en rivage, a dispersé aussi ses descendants. Clément et Isaac sont retournés à la Baie-des-Chaleurs; j'ignore l'ampleur de leur descendance. Je ne connais guère mieux celle de Jean-Pierre II et de Jacob, pourtant demeurés au Bic. Je connais un peu mieux les descendants d'Eugène, mon arrière grand-père: on en trouve dans la région de Matane, à Québec, à Montréal et aux Etats-Unis.

Combien parmi les descendants de Jean-Pierre, Arsenault et autres, savent encore qui le premier est venu implanter le nom Arsenault dans le Bas-du-Fleuve? C'est pourquoi j'ai fait ces modestes recherches, -- bien incomplètes -- à la mémoire de celui qui fut non seulement mon aïeul et un rescapé du drame acadien, mais aussi un vaillant pionnier de chez-nous.

André-A. Gauvin
Rimouski

Bibliographie:

- Chouinard, Rev. E.P.: **Histoire de la paroisse de Carleton**, Rimouski, 1906.
Arsenault, Urbain, F.S.C.: **Les Arsenault de Bonaventure**, Gaspé, 1974.
Carbonneau, C.-A.: **Tableau généalogique des mariages...**, Rimouski, 1936.
Michaud, abbé J.-D.: **Le Bic**, Vol. 1, p. 229-232. Québec, 1926-27.
Gallant, abbé Patrice: **Les Registres de la Gaspésie** (1752-1850).

La maison "Collin"...

Nous pensons que la maison "Collin" aurait été construite entre les années 1780 et 1800. Pierre Collin arrive dans la région en 1782. Marié à Louise Bouillon, de qui il a un fils, Vital en 1781, il s'installe sur le lot 403 du cadastre officiel de la paroisse de St-Germain dans le Comté de Rimouski. La terre passe ensuite aux mains de Vital, marié en 1819 à Louise Deschamplain. Jusqu'en 1840, aucun document officiel ne précise si la maison était déjà construite à ce moment-là mais comme la famille Collin vivait sur la terre depuis 1782, nous supposons que la dite maison était déjà construite.

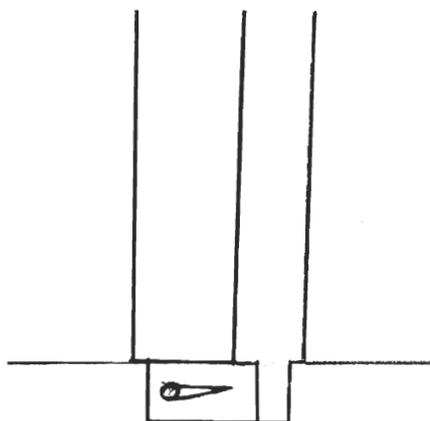


Fig. (1) Dessin de Ghislaine Ouellet

Le 14 janvier 1841, Pierre Collin, fils de Vital, vend la terre (lot 403) à Octave Côté, cultivateur. Le contrat de vente stipule bien la vente "d'une part de terre de deux perches et demi de front (...). Telle que la dite terre se trouve actuellement avec ses appartenances, circonstances et dépendances" (1). Ensuite, la terre passe, par donation, aux mains d'Ulfranc Côté (1885), d'Octave Côté (1904) et d'Elzéar Côté (1936). Le 25 mars 1953, Elzéar Côté vend la terre à Nazaire St-Pierre soit le "lot 403 du cadastre officiel de la paroisse St-Germain de Rimouski, avec bâtisses". Nous savons qu'à ce moment-là, une autre maison avait été érigée sur la terre. Monsieur Adéodat St-Pierre, fils de Nazaire, vend la maison "Collin" à M. Normand Tremblay en 1974 qui la fait déménager à St-

Anaclet. (2)

1. L'Architecture de la maison

Type de construction: une maison à "pieux sur sole"

La charpente de la maison "Collin" appartient à une catégorie de construction dite "verticale". Elle est faite de pièces de bois grossièrement équarries. Les pièces d'au moins 8 pouces d'épaisseur reposent sur un châssis horizontal sur le sol. Les interstices sont bousillés. Quant à l'assemblage, les poutres verticales sont reliées aux poutres horizontales par de solides tenons chevillés (voir fig. 1). Les poutres verticales sont rapprochées les unes des autres sauf dans les allèges où elles sont empilées à l'horizontale et assemblées à tenons dans les poutres du bout.

La charpente du toit, tout comme celle des murs, est assemblée à tenons, mortaises et chevilles (voir fig. 2). Elle s'appuie sur de grosses pièces horizontales qui supportent une série de quatre croix de St-André. L'assemblage des pièces de bois équarries à la hache a été conservé à son état d'origine. Les pièces de bois sont imbriquées les unes dans les autres. Pour plus de sûreté, et pour assurer une plus grande fermeté à la structure, de longues chevilles ef-

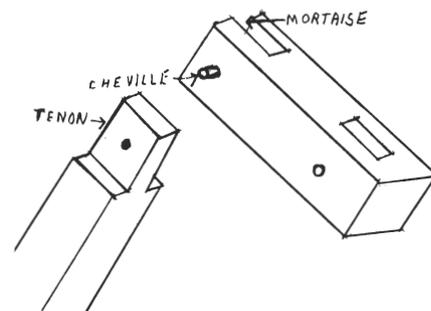


Fig. (2)

Dessin tiré de LA MAISON TRADITIONNELLE AU QUÉBEC de Michel Lessard et Gilles Véladré, p. 217.

filées à la main sont plantées et débordent largement de chaque côté.

Un trait caractéristique de la maison rurale d'esprit français et que l'on retrouve dans la maison "Collin" est l'absence de cave. Le carré de maison de 44 pieds par 26 environ est placé directement sur le sol. Un trou aménagé sous le plancher auquel on accède par une trappe sert à entreposer des provisions.

On y trouve également une cheminée unique qui perce la ligne faîtière du toit au centre et une lucarne qui donne sur la partie arrière du toit. L'angle de 45° de ce dernier faisait déborder de 2 pieds le

...une des vieilles maisons de chez nous

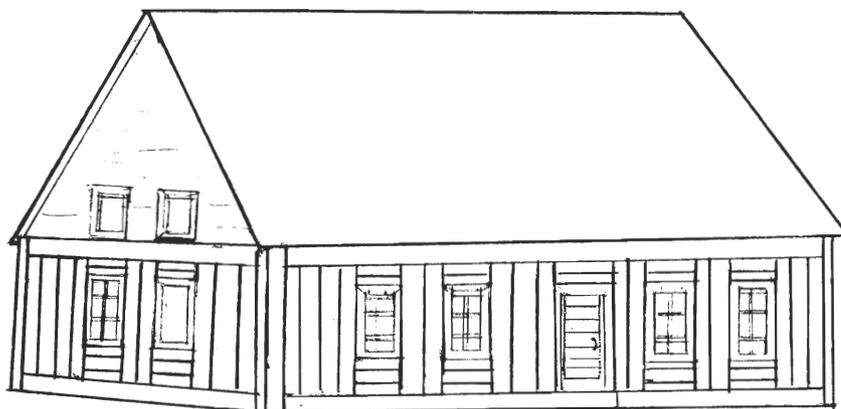


Fig. (3)

Dessin de Ghislaine Ouellet



La maison "Collin" dont l'emplacement originel se trouvait au 2ème rang de Rimouski est maintenant située au 3ème rang de St-Anaclet. Son propriétaire actuel, M. Normand Tremblay, en a entrepris la restauration. (Photo de Normand Tremblay)

larmier.

Ce sont, en gros, les principaux éléments architecturaux qui caractérisaient la maison "Collin" telle qu'on pouvait la voir au 2ème rang de Rimouski. (3)

2- Sa restauration

Le propriétaire actuel, N. Normand Tremblay, procède actuellement à sa restauration. Son but est de lui redonner son aspect premier. Pour ce faire, il tente de conserver les éléments architecturaux originaux. Cela suppose aussi qu'il ait dû supprimer des parties trop évidemment postérieures au premier bâtiment telles que le larmier, la cheminée et la lucarne.

Tout d'abord, il a soustrait sa maison d'un cadre qui ne lui convenait pas en la transportant dans un site plus adéquat. Celle-ci entourée de champs cultivés et de vallons boisés est davantage à sa place qu'entre des habitations d'architecture trop récente. Même là, tout danger de voir détruire ce site particulier n'est pas écarté. C'est pourquoi M. Tremblay essaie-t-il

de faire déclarer sa maison **monument historique** pour bénéficier d'une aire de protection de 500 pieds, selon les normes habituelles du Ministère des Affaires Culturelles.

Ensuite, M. Tremblay a entrepris le curetage de l'édifice. Il s'agissait d'éliminer tout élément venu postérieurement changer l'architecture originale de la maison. Certaines modifications ont donc été nécessaires. En premier, le toit a été remodelé. Le larmier a fait place à la toiture à deux versants à pente de 50° du début. De même la cheminée a dû être sacrifiée, étant manifestement de construction plus tardive et ne correspondant pas à l'ancien emplacement du foyer. En ce qui a trait à la lucarne, sa suppression ne faisait aucun doute: de toute évidence, elle était trop récente.

L'effort de M. Tremblay se poursuit. Cela demande beaucoup de temps et de patience mais le résultat en vaudra la peine. Mais combien de propriétaires de maisons ancestrales ne reconnaissent pas la richesse qu'ils possèdent. Leur premier souci devrait être de tout mettre en oeuvre pour con-

server intacte cette richesse. Et la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent est disposée à appuyer tout effort en ce sens.

Jacques et Ghislaine Ouellet,
professeurs, Rimouski

1. Contrat de vente de part de terre par Pierre Collin, fils feu Vital à Sr Octave Côté, 1ère expédition, le 14 janvier 1841.
2. Toutes les informations au sujet des familles Collin et Côté sont tirées des volumes suivants: **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours**, par l'Abbé Cyprien Tanguay; **Tableau généalogique des mariages célébrés dans la paroisse du diocèse de Rimouski**, par Mgr C-A Carbonneau; **Répertoires des actes de baptêmes, sépultures et mariages de la paroisse St-Germain de Rimouski de 1701 à 1861**.
3. Pour avoir une explication plus détaillée des termes architecturaux, voir Michel Lessard et Huguette Marquis dans **Encyclopédie de la Maison québécoise, 3 siècles d'habitations et La Maison traditionnelle au Québec** de Michel Lessard et Gilles Vilandré.

PREMISSSES A UNE HISTOIRE LOCALE



L'histoire de notre région ne peut se comprendre et s'analyser sans remonter aux sources les plus lointaines de notre passé. Cette étude régionale ne peut, non plus, s'élaborer sans tenir compte de divers palliers fondamentaux: le cadre naturel ou géohistorique, le peuplement, l'économie, les mentalités, etc. Notre but n'est pas d'entreprendre une recherche systématique et scientifique sur l'une ou l'autre de ces structures, mais plutôt de faire prendre conscience de l'importance de la conjugaison de tous ces facteurs dans l'évolution historique d'une quelconque région.

Dégager et montrer les principaux éléments et les quelques faits qui ont précédé au développement de notre région seraient ici nos principaux objectifs. Le cadre naturel, la présence indienne sur notre territoire et la région rimouskoise face aux premiers explorateurs, sont les traits généraux que nous aborderons.

*LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Le trait géographique de notre coin de pays est caractéristique de tout le sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Toute cette région, et celle de Rimouski, "est une bande de structure et de relief appalachiens façonnés par l'érosion préglacière et par les mouvements du sol qui ont accompagné la disparition des glaciers."¹

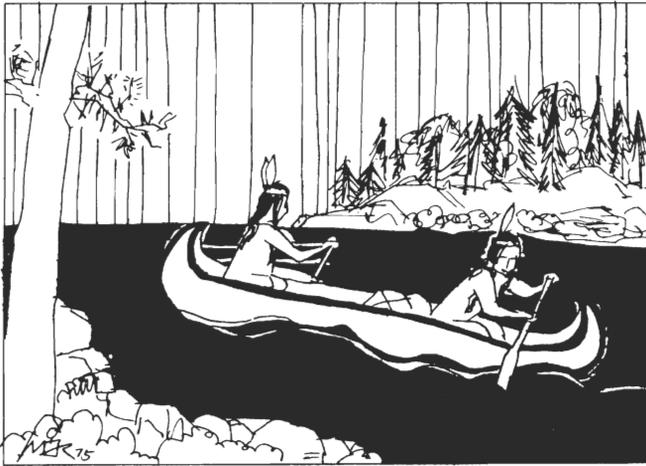
Ces manifestations ont eu de grandes influences dans la formation du sol et du relief de la région de Rimouski. Raoul Blanchard, géographe français, s'est fortement intéressé à toutes les régions du Québec et bien sûr à la nôtre; il nous a laissé d'admirables descriptions du relief de la région. Les environs immédiats ont aussi re-

tenu son attention. Selon lui, l'essentiel du relief se compose de

(...) plateaux que l'on aperçoit vers le Sud lorsque, venant de Sainte-Luce, on a tourné le Mont Comis (...) et qu'on parcourt, à 30 kilomètres de littoral, ces cantons Massé et Ouimet; au Sud de Saint-Narcisse, derrière Rimouski, ce sont de longues croupes parallèles d'altitude équivalente, formant de grandes vagues basses et monotones d'aspect mélancolique.²

Le bas du fleuve est une région uniformément constituée d'où émergent deux principaux caractères: une pénéplaine néogène de hautes terres et de terres basses situées en bordure du fleuve. Remarquons que "la terrasse est l'élément essentiel du paysage, avec ses longues lignes régulières, inexorables, qui donnent à cette scènerie une stabilité et aussi une monotonie incontestables; il n'est guère de coin de cette zone littorale où n'apparaît un talus régulier et continu, une surface plane insinuée comme par enchantement entre les épais ou des collines âpres et variées."³ Parmi ces facteurs géographiques, il faut noter les caractéristiques du réseau hydrographique. Rivières et lacs sont remarquables tant par leur nombre que par leur importance respective. Ces cours d'eau coulent "presque toujours parallèles à l'estuaire comme pour s'attarder à travers le pays, cheminant paresseusement en méandres presque à fleur de sol jusqu'au moment où une subite fureur les faits se précipiter en cascades par-dessus un banc de roches dures"⁴ Les rivières Rimouski et Métis sont deux exemples confirmant cette description.

Le site même de Rimouski a aussi son originalité propre. L'emplacement sur "les bords de notre majes-



tueux fleuve présente un coup d'oeil magnifique. Le terrain s'élève graduellement en forme d'amphithéâtre à mesure qu'il s'éloigne de la mer, déroulant un vert tapis." 5

Que faudrait-il ajouter à cette énumération pour bien faire saisir les éléments de notre cadre naturel? D'autres facteurs, comme le climat et la composition des sols, pourraient compléter cette description. Malgré ces omissions, il est facile de s'imaginer tout l'intérêt qu'il faut accorder à divers contingents. La géographie de notre région est un élément de base qu'il faudra considérer lorsqu'il s'agit d'expliquer l'évolution socio-économique de notre coin de terre. Peut-être que le premier problème de cette recherche se résumerait à ceci: dans quel sens le cadre naturel (ou géographique) s'inscrit-il dans la réalité historique et dans l'évolution socio-économique passée et présente de notre région? Ce problème résolu, nous pourrions établir une juste mesure de l'influence géographique sur les constructions humaines. 6

Connaissant mieux les représentations géographiques de notre territoire nous pouvons maintenant remonter dans le temps et nous imaginer ces vastes étendues vierges sans empreintes de l'homme. Un territoire sans construction, sans habitation, sans réseau routier, ni culture, etc. et recouvert en grande partie par la forêt.

Ce n'est qu'après 1663 et même plus tard que la région fut ouverte à la "civilisation". Elle a cependant connu un peuplement indigène. C'est cette présence autochtone qui retiendra maintenant notre attention.

*LA PRESENCE INDIENNE

Les quelques lignes suivantes permettront de saisir globalement les principaux traits des territoires indiens, au début ou un peu avant la colonisation. De cet ensemble nous tenterons de dégager les grandes lignes de l'occupation indienne dans la région de Rimouski.

Bien sûr, à cette époque Rimouski n'était qu'une vaste forêt fréquentée surtout par les Micmacs appartenant à la famille des Algonquins. Ceux-ci, des forêts de l'est du pays, sont venus d'Asie comme toutes les autres familles indiennes. Les Micmacs occupèrent cette partie est du Canada: "la pointe extrême du Soleil levant". 7 Au moment où "les explorateurs européens commencèrent à arriver au nouveau monde, les Micmacs occupaient la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince Edouard, la partie nord du Nouveau-Brunswick et une partie de la presqu'île de Gaspé. 8

Le territoire s'étendant du Témiscouata jusqu'à Métis recevait aussi la visite de ces "sauvages". En effet, on

retrouvait des Micmacs sur les bords du fleuve Saint-Laurent et du lac Témiscouata. Cette région était pour eux un terrain de chasse. D'autres tribus, comme les Malécites, chassaient également sur notre territoire.

Québec, Tadoussac et Trois-Rivières étaient, au début de la colonie, des postes de rencontre pour les indiens puisqu'à ces endroits on faisait la traite des pelleteries. Quelques années plus tard, on établira des Réserves pour chacune des tribus. Par exemple, les Montagnais habitaient Tadoussac et les Micmacs Ristigouche. Pour sa part, Rimouski ne fut pas le site d'une réserve indienne particulière.

Naturellement, ce groupe de "sauvages" que l'on appelait "tribu" comprenait quelques milliers de membres. À cette époque, Rimouski n'avait pas une population aussi considérable d'indiens; de cette manière on ne peut se convaincre qu'il existait à Rimouski une réserve de "sauvages" comme on a voulu le prétendre à un moment donné. Cependant "Rimouski comme tous les centres de population avait son contingent de sauvages vagabonds, pêcheurs et chasseurs. Ils campaient sur le bord de la rivière près de l'ancien pont." 9 Ils y venaient pour pratiquer la pêche et plus tard venaient même y vendre leurs paniers et objets de fantaisie (vers 1850). Durant les mois de juillet et d'août, les Micmacs habitaient les rives de la rivière Rimouski et pendant l'hiver ils parcouraient les bois. Leur genre de vie consistait à chercher d'un endroit à un autre la nourriture que ce soit le gibier ou le poisson. Roberval nous décrit les moeurs de ces indiens:

Ils n'ont aucune demeure arrêtée, mais vont d'un lieu à un autre, où ils croient qu'ils pourront mieux trouver leur nourriture, comme aloses dans un endroit, et ailleurs différents, tels que saumons, esturgeons, mulets, surmulets, bars, carpes, anguilles, pimperneaux et autres poissons d'eau douce. Ils se nourrissent aussi de cerfs, sangliers, boeufs sauvages, porc-épics et de nombre d'autres sauvagines. Le gibier s'y trouve en aussi grande abondance qu'ils peuvent désirer. 10

Cette vie de nomades se manifeste aussi dans leurs habitudes quotidiennes: "Ils vivaient dans les wigwams coniques en écorce de bouleau et ils se servaient aussi de cette écorce pour fabriquer des canots et des ustensiles de cuisine. Ils cuisaient leurs aliments dans des grandes auges de bois et dans des plats en argile." 11 Bref, le genre de vie de ces indiens est caractérisé surtout par la recherche de nourriture, à une époque où la première préoccupation était de survivre.

Ces gens furent les premiers à fouler notre territoire et à vivre de ses ressources. Malgré leur peu d'influence, le bas du fleuve reste néanmoins marqué par cette présence indienne si ce n'est que par le nom des lieux qu'ils nous ont légué.

*LES PREMIERS EXPLORATEURS ET LA REGION

Tout comme le cadre naturel et la présence indienne, les descriptions qu'ont faites les premiers explorateurs européens sur la région sont à retenir lors de l'élaboration factuelle nécessaire à la rédaction d'une histoire locale. 12

Même si au XVIIe siècle "la rive sud du fleuve Saint-Laurent, n'offrait encore au regard du marin français, qu'une vaste forêt verdoyante, non interrompue jusqu'à l'entrée du Golfe" 13, plusieurs navigateurs, dans un souci d'exploration, ont laissé des descriptions intéressantes de cette région, aujourd'hui le Bas Saint-Laurent.

Plusieurs de ces hommes sont des vedettes de l'histoire canadienne: les Cabot, Cartier, Lescarbot, Roberval

et Champlain. Ces noms nous rappellent les débuts difficiles de la Nouvelle-France. Cependant, les recherches scientifiques menées depuis quelques années déjà nous ont convaincus que ces aventuriers européens ne furent pas les premiers à explorer notre territoire: Vikings, Basques et Bretons ont laissé quelques traces de leurs passages sur les rives du fleuve mais ils ne nous ont pas laissé de récits de leurs voyages. Par contre, Jacques Cartier et Samuel de Champlain illustrèrent dans leurs oeuvres quelques caractères de notre région, ceci bien avant tout mouvement de colonisation.

Dès 1535, Cartier va plus avant dans son exploration et il pénétra plus profondément à l'intérieur du fleuve. À cette occasion il s'arrête et passe même quelque temps dans le havre du Bic, qu'il nomme Ileaux St-Jean; voici ce qu'on peut lire dans ses notes du voyage:

Le Hâble devant dit où posâmes, qui est à la terre du Su, est hâble de marée, et de peu de valeur. Nous le nommasmes les Ileaux St-Jean, parce que nous y entrâmes le jour de la décollation du dit Saint. Et auparavant qu'arriver audit Hâble, il y a une Ile à l'Est d'icelui, environ cinq lieues, où et n'y a point de passage entre terre et elle que par bateaux. Je dit hâble des Ileaux St-Jean assèche toutes les marées, et y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre Navires est vers le Su d'un petit ilot, qui est au parmi du dit hâble, bord au dit ilot.¹⁴

En 1603, dans un de ses voyages, Champlain prit lui aussi connaissance du magnifique site du Bic, qu'il nomme à cette occasion Pic. Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1626, il fait une brève description de ce lieu et de l'Île Saint-Barnabé:

De Matane l'on va à l'Isle de faint Bernabé à feize lieues, elle est par la hauteur de quarante huit degrez trente-cinq minutes, & étant baffe; au tour font des pointes de rochers, elle contient quelque lieue & demie de longueur, fort proche de la terre du Su: il y a paffage entre deux pour oaffer de petites barques, & ne faut laiffer de prendre garde à foy, car elle est couverte de bois de pins, fapins & cedres.

De faint Barnabé au Bic, il y a quatre lieues, c'est une montagne fort haut & pointue, qui paroît au beau temps de douze à quinze lieues, & elle est feule de ceste hauteur, au respect de quelques autres qui font proche d'elle.¹⁵

Ces deux citations constituent l'essentiel des écrits de grands explorateurs au sujet de notre coin de pays. Malgré la brièveté de ces documents on constate qu'ils ont eu beaucoup d'influence sur la toponymie locale, c'est-à-dire dans la dénomination des lieux du Bas Saint-Laurent. Bic, l'Île Saint-Barnabé, Matane nous apparaissent, sous forme écrite, sur la carte de Champlain publiée en 1612. ¹⁶ Ces noms proviennent pour la plupart du vocabulaire indien (Matane et Rimouski plus tard), soit du vocabulaire sacré (d'après les noms de saints: Saint-Barnabé, Saint-Jean, Saint-Laurent...), ou tout simplement de la spontanéité des explorateurs en accord avec le paysage (le Pic devenu le Bic).

Un autre personnage est à inscrire dans cette élaboration ou description de la région d'avant 1663. Il s'agit du père Henri Nouvel, jésuite. Il est sans doute un des premiers blancs à avoir foulé le sol de notre territoire. Le **Journal des Jésuites** nous informe des allées et venues de ce missionnaire tandis que les Relations... nous renseignent avec plus de détail sur la venue du père Nouvel dans la région en cette année 1663. Voici la description qu'il nous a laissée dans **les Relations**:

Le septième iour de Decembre, nous arriuasmes heureusement du costé du Sud, vis-à-vis l'Isle de Saint-

Barnabé; nous y celebrasmes le lendemain la feste de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; nous arrestasmes là quelques iours, en attendant vu temps fauorables pour entrer dans les bois. Cependant nos chasseurs estans allez faire la decouverte bien auant dans les Terres, ils y trouuerent des pistes d'Iroquois, ils y entendirent les coups de fusil, avec lesquels ils chassoient aux Orignaux; cela n'empescha pas que nous entrassions bien auant dans les bois le iour de Saint Thomas. Nous auons passé les festes de Noel auprez d'un grand Lac, où nous dressasmes vne Chapelle. Tous, à la reserue de quelques-uns, que ie ne iugeay pas assez disposez, y firent leurs deuotions avec beaucoup de sentiment de piété.¹⁷

Dans ce texte rien n'indique l'endroit exact où cet ecclésiastique aurait pu s'arrêter. On aurait tort d'affirmer qu'il fit halte à l'endroit que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Pointe-au-Père. Ce "vis-à-vis de l'Isle Saint Barnabé" ne signifierait-il pas plutôt le Rimouski actuel, à l'embouchure de la rivière Rimouski? Cette hypothèse nous est proposée par le simple bon sens; rien n'expliquerait ce grand détour jusqu'à la "pointe".

Ce jésuite a lui aussi influencé la toponymie locale par le simple fait de son passage chez nous, à l'aube de notre histoire. Quelques rues et une municipalité nous rappellent sa venue.

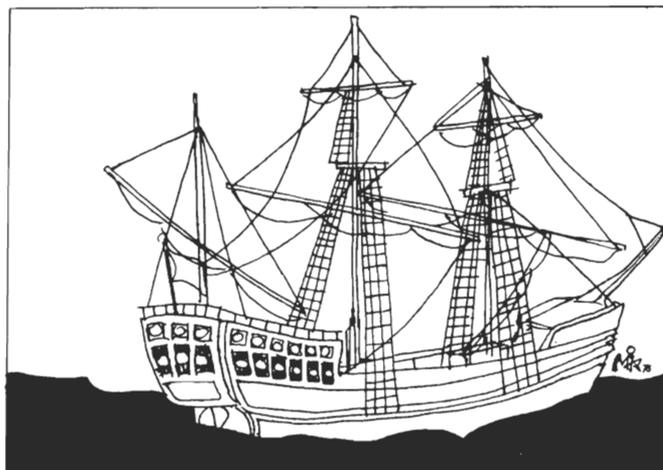
Le cadre naturel, la présence indienne et les premiers explorateurs sont pour nous les bases ou les prémisses à notre histoire locale. Il s'agit d'en bien cerner le caractère et la juste importance pour les glisser en première page de notre passé.

La conscience du cadre naturel, de la configuration géographique d'une région donnée ne correspond pas toujours à des données socio-économiques très précises, mais peut-être constitue-t-elle un élément s'inscrivant dans la psychologie et les sentiments collectifs. En est-il ainsi des souvenirs qui entourent la défunte présence indienne et la venue d'explorateurs en notre région?

Ces données font toutefois partie de notre patrimoine et les Bas-laurentiens doivent s'efforcer de les connaître pour être un peu plus conscient de l'originalité de notre région.

**Antonio Lechasseur et Marie Côté, étudiants
Université du Québec,
Rimouski.**

¹ Raoul Blanchard, "Le rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent", dans **Extrait de la "Revue de Géographie Alpine"**, Grenoble, Allier Père et Fils, imprimeurs, Vol. XIX, 1931, p. 9. (Etudes Canadiennes, III)



2 **Ibid.**, p. 13-14.

3 **Ibid.**, p. 34.

4 **Ibid.**

5 Charles Guay, **Chroniques de Rimouski**, Québec, Delisle, 1873, tome I, p. 16-17.

6 L'importance accordée au concept de "milieu géographique" pose certains problèmes théoriques et méthodiques; c'est pourquoi nous nous intéressons à l'approche matérialiste de cette conception: "il est important de remarquer que Marx (...) n'a guère recours à la notion (...) de "milieu géographique": il lui préfère celle de "milieu historique", qui en inclut le contenu et le dépasse. C'est que pour lui le milieu géographique "posé comme tel" n'impose rien à l'histoire: non que son influence soit théoriquement non négligeable ou même "secondaire": elle est bien plutôt **relative** au mouvement historique lui-même, qui l'intègre comme une de ses composantes propres. Pour autant qu'elles influent sur l'histoire, les conditions géographiques ne peuvent plus être définies comme des données extérieures ou antérieures à l'évolution historique: "prémises naturelles" de l'histoire, elles sont modifiées, informées et en un sens produites par elles: elles apparaissent dès lors comme des conditions proprement historiques." (Tiré de A. Pelletier et J. J. Goblot, **Matérialisme historique et histoire des civilisations**, Paris, Editions sociales, 1973, p. 84)

7 Claude Audet, **Les Indiens Micmacs de Ristigouche**, Rimouski, Collège de Rimouski, 1974, p. 11

8 **Ibid.**, p. 14

9 R. Ph. Sylvain, "Est-ce qu'il y a eu une réserve de sauvages à Rimouski?" dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 21 janvier 1938, p. 1.

10 Sieur de Roberval, cité par Charles Guay, **Op. Cit.**, p. 24.

11 Claude Audet, **Op. Cit.**, p. 14.



12 On trouvera une description des voyages de ces aventuriers, en ce qui concerne la région bas-laurentienne et spécialement sur le Bic, dans l'ouvrage de J.-D. Michaud, **Le Bic. Les Etapes d'une paroisse**, Québec, Ernest Trmblay, 1925, Tome I, p. 328

13 Charles Guay, **Op. Cit.**, p. 14

14 Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 suivis d'une biographie de Jacques Cartier par René Manran**, Paris, Editions Anthropos, 1968, p. 31. (Textes et documents retrouvés). Un extrait de ce texte a déjà été reproduit dans la **Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**, Vol. I no. 1, p. 23.

15 **Oeuvres de Champlain**, Montréal, Editions du Jour, 1973, vol. III, 1091-1092.

16 Voir la reproduction de la carte de Champlain.

17 **Relations des Jésuites**, Montréal Editions du Jour, 1973, Vol. 5, année 1664, p. 7-8. (Bibliothèque québécoise)

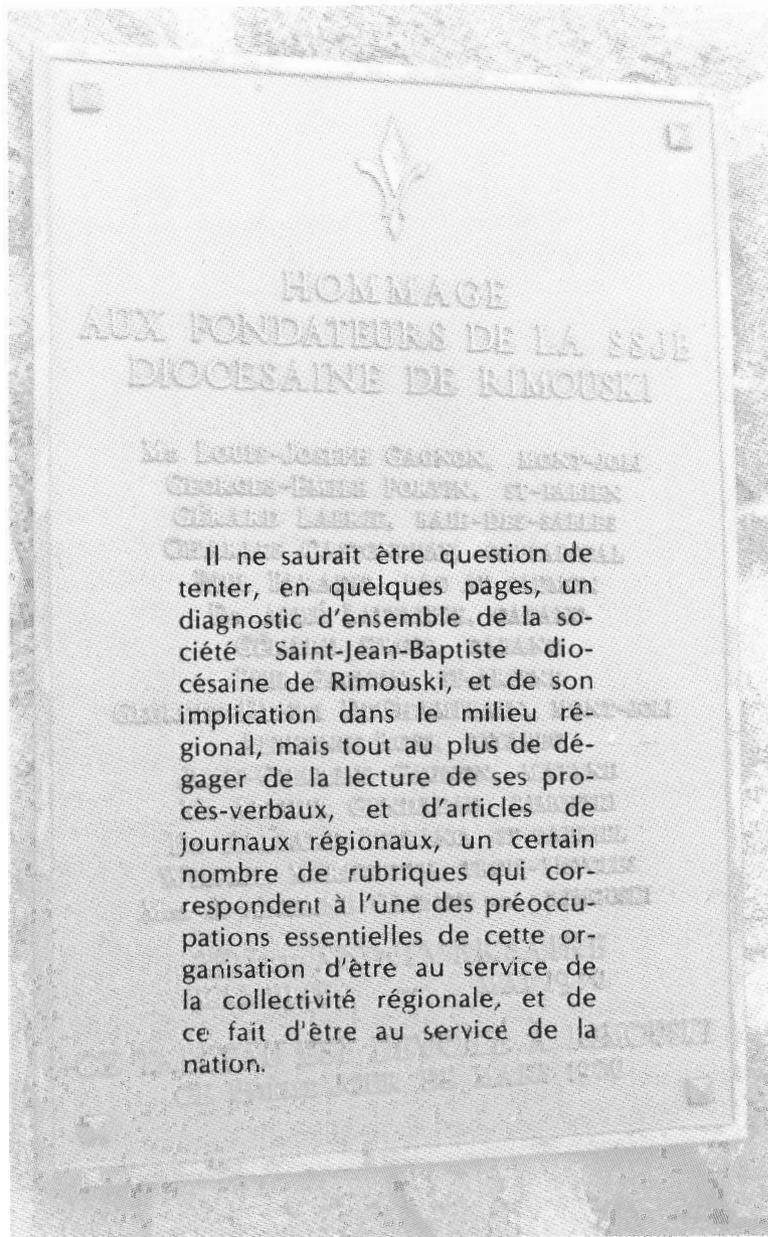
DESSINS: Michel Rioux

PHOTOS: Antonio Lechasseur



30ième anniversaire

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DES ANNEES 40, ET SON IMPLICATION DANS LE MILIEU REGIONAL



MEMO DES PRINCIPAUX EVENEMENTS: (S.S.J.B.)

- 1945:
Congrès de fondation (Mont-Joli)
- 1947:
"La situation économique de notre région", congrès de Matane
- 1950:
"Organisons l'avenir", Mont-Joli, congrès
- 1951:
Création du service "Entraide du Bas St-Laurent"
- "Rôle des Sociétés St-Jean Baptiste dans le domaine moral, social et économique", congrès
- 1953:
Enquête sur la situation de la petite industrie régionale
Appui à la formation d'un conseil économique régional dans le Bas St-Laurent
- 1954:
"Soyons propriétaires de nos épargnes et industries": thème du congrès annuel
- 1957:
"Le visage de notre région", congrès annuel
- 1958:
- Création d'un Prêt d'Honneur pour les étudiants
- Demande d'une commission royale d'enquête sur l'Éducation
- Les cours de formation régionale
- 1960:
"Entreprise privée et la région": congrès annuel
- 1962:
"Emparons-nous de notre économie: congrès annuel
- 1963:
La S.S.J.-B. réclame la création d'une industrie sidérurgique dans le Bas St-Laurent
- 1964:
Collaboration de la S.S.J.-B. aux travaux des Etats-Généraux du Canada-Français
- 1965:
Congrès: "le rôle de l'Etat pour promouvoir la décentralisation industrielle"
- 1967:
Congrès annuel: "Québec 1967": première prise de conscience nationale québécoise
- S.S.J.-B.: préconise la planification provinciale
- 1968:
Congrès annuel "La S.S.J.-B., son rôle dans un Québec fort"
- Demande de la S.S.J.-B. pour un centre universitaire
- 1969: "Un Défi nouveau: la conscience régionale"
- programme d'animation de la S.S.J.-B.
- 1970:
"La S.S.J.-B. à l'heure du Québec"
- l'option constitutionnelle
- 1971:
"Bâtir une société nouvelle".

Les premières heures de cette société attirent plus particulièrement notre regard non seulement parce qu'elles sont plus lointaines, mais parce qu'elles projettent la constance de certaines attitudes et des perspectives d'action qui l'orientent encore aujourd'hui.

La volonté de servir la collectivité régionale s'est exprimée chez ses "leaders" dès le début par un défi en tentant de construire une organisation régionale. A notre avis, c'était un défi de taille à relever si l'on considère que notre milieu régional de ces années apparaissait davantage comme une mosaïque de localités plus ou moins indépendantes les unes des autres. Chacune de celles-ci était un centre exclusif de polarisation des diverses activités. Tout partait des communautés de base situées dans le prolongement les unes des autres suivant un schème concentrique: la famille, l'école, la paroisse. Le 20 juin 1945 pourtant, "la Fédération est fondée" devait proclamer en gros titre **l'Echo du Bas St-Laurent**. Une centaine de délégués représentant une trentaine de paroisses adoptent un programme encore vague qui a comme objectifs de "développer notre caractère ethnique, augmenter notre fierté nationale, nous convaincre qu'en tant que Canadiens français nous présentons une force" (1).

Les premiers congrès de cet organisme vont contribuer à désamorcer chez ses membres la mentalité de clocher. En effet l'Abbé Gagnon démontrera à plusieurs occasions que si les membres désirent une société Saint-Jean-Baptiste vivante, celle-ci doit "garder une vue d'ensemble sur notre vie nationale et défendre les intérêts primordiaux et revendiquer les biens légitimes" (2)



Dans l'ordre habituel: Mgr J. Antoine Gagnon p.d., Mme J.P. Crépeau, le Dr Jean-Paul Crépeau, Mme Arthur Gendreau, son honneur le Juge Arthur Gendreau, Mme Alphonse Ross et Monsieur Alphonse Ross.

De plus, la société Saint-Jean-Baptiste se voudra dès le début un lieu de ralliement, une tribune afin de mettre fin à l'isolement des groupes et des associations, et de les amener à donner leur avis sur les problèmes intéressant la collectivité canadienne-française. C'est ainsi que l'entend l'un de ses principaux artisans, l'Abbé Antoine Gagnon: "notre société nationale existe en effet pour la défense et le progrès de notre nation; dans ses cadres il y a place pour des comités d'étude. Que les chambres de commerce, les coopératives et autres associations viennent nous faire part de leurs études et ils trouveront tout le peuple dans la société Saint-Jean-Baptiste" (3)

Autre trait de l'action de ses pionniers était d'aborder des sujets de l'heure dans une perspective de développement, en se demandant comment il est possible d'agir sur la société et l'Economie pour transformer le milieu. Dès 1947, les congressistes réunis à Matane s'en prennent violemment à la poli-

tique de "laisser-faire" du gouvernement en ce qui a trait à la forêt régionale, et préconisent des moyens pour une meilleure exploitation et conservation du domaine forestier. Au cours du même congrès, au moment où Duplessis concédait d'immenses territoires dans le Nouveau-Québec à des sociétés américaines afin d'y extraire les ressources minières, la société Saint-Jean-Baptiste dénonce la formation de "villes fermées" sous contrôle étranger et recommande au gouvernement "à voir à l'organisation des villes du Nouveau-Québec afin de connaître les projets envisagés et les faire servir aux nôtres" (4). Cette volonté de servir la collectivité s'est réaffirmée tout au cours de ses premières années; dès 1951, Charles-Alphonse Beaulieu par exemple montrait la "nécessité d'une enquête économique sur un plan régional. Nous ne connaissons pas nos ressources naturelles et nos possibilités d'expansion dans le domaine économique" (5). Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle important que



1975 - Conseil Exécutif de la SNEQ

Dans l'ordre habituel de gauche à droite: M. Jacques Pelletier, premier vice-président; M. Emilio Morin, 2ième vice-président; Mlle Rita Lepage, trésorière; M. Bruno Roy, président; M. Victor Tremblay, président ex-officio; M. Réginald Lavertu, secrétaire de la Corporation.

la société Saint-Jean-Baptiste exercera dans le développement des coopératives, des caisses populaires, et de la politique "d'achat chez nous".

En définitive, ce que nous avons voulu démontrer, par ce bref article, c'est que le rôle de la société Saint-Jean-Baptiste des "premières heures" ne s'est pas cantonné à celui de gardien du folklore national par l'organisation soit de concours à thèmes patriotico-historiques dans les collèges, ou de défilés de chars allégoriques à l'occasion de la fête nationale, mais qu'aussi elle a assumé dès le début sa responsabilité d'être au service de la collectivité régionale et qu'elle n'a pas manqué d'exprimer sa pensée sur les problèmes de l'heure. Cette tâche elle l'a accomplie avec les moyens et selon les besoins de l'époque.

**Jacques Lemay, professeur
Université du Québec
à Rimouski**

(1) **L'Echo du Bas St-Laurent**, 24 mai 1945, p. 1.

(2) L'Abbé Antoine Gagnon, "Le nouveau rôle de la S.S.J.B." in **Echo du Bas St-Laurent**, 30 mars 1950, p. 1.

(3) L'Abbé Antoine Gagnon, **L'Echo du Bas St-Laurent**, 24 nov. 1949.

(4) Congrès de Matane in **L'Echo du Bas St-Laurent**, 3 juillet 1947, pp. 1-9.

(5) C.-A. Beaulieu, "Le rôle de la S.S.J.B. dans le domaine économique". Congrès annuel, in **Echo du Bas St-Laurent**, 24 juin 51.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC CONSEIL D'ADMINISTRATION '75

EXÉCUTIF

M. Bruno Roy
Président

20, rue Dionne,
Amqui.

M. Jacques Pelletier
1er vice-président

Cabano,
Ctê Témiscouata.

M. Emilio Morin
2ième vice-président

Notre-Dame-du-Lac,
Ctê Témiscouata.

Mlle Rita Lepage

Trésorière
Ste-Blandine
Ctê Rimouski.

M. Réginald Lavertu
Secrétaire

Cegep de Matane,
Matane.

ADMINISTRATEURS

Bertrand April

St-Clément,
Rivière-du-Loup.
Uldéric Bélanger
261 Joseph-Garon
Rimouski.

Hector Belzile

C.P. 2105,
Trois-Pistoles.

Marius Morin

22, 15ième rue est,
Rimouski.

Arthur Dubé

St-Octave-de-Métis,
Ctê Matane.

Jocelyne Michaud

1367 boul. J.-Cartier
Mont-Joli.

Elphège Dupont

St-Xavier-des-Hauteurs
Ctê Rimouski.

Mme Cécile Vignola

St-Narcisse,
Ctê Rimouski

Claude Otis

C.P. 91, Petite-Matane
Ctê Matane.

Victor Tremblay

Causapsal,
Ctê Matapédia.

Me Jean-Marie Chassé

Conseiller juridique
10, est de l'Èvêché,
Rimouski.

René Daigneault,

Directeur-général
614, 2ième rue,
Rimouski-Est.

Gilles Gauvin

Directeur du programme
268, rue Maurice
Rimouski.

Ghyslain Vignola

Organisateur-animateur
St-Narcisse,
Ctê Rimouski.

Gérald St-Pierre

Directeur comptable
41, Notre-Dame est,
Rimouski.

PORTRAIT D'UN HOMME LIBRE:

Mgr GEORGES COURCHESNE (1880-1950)

Le 14 novembre 1950 mourait à Rimouski le quatrième évêque du diocèse. Vingt-cinq ans après, Mgr Georges Courchesne demeure toujours un personnage fascinant et controversé. Rappelons simplement les commentaires contradictoires soulevés par la présentation à Rimouski de la pièce **Charbonneau et le chef**, en octobre 1974. John Thomas McDonough, un prêtre irlandais de Toronto, décrit l'évêque de Rimouski comme un être servile, lié au régime politique de l'époque, opposé aux grévistes de l'amiante, prêt à sacrifier l'un de ses collègues de l'épiscopat pour assurer le triomphe de ses vues personnelles.

L'émotion soulevée par l'événement s'explique en partie par le climat social tendu qui régnait alors à Rimouski. On pouvait déceler des analogies, à première vue troublantes, entre la situation des grévistes de 1949 et celle des employés de Québec-Téléphone en 1974. On pouvait trouver le portrait de Mgr Courchesne chargé et faux, mais, si on n'avait pas connu l'évêque, on n'avait pas d'étude pour nuancer les affirmations du dramaturge. Voilà pourquoi il nous semble urgent de restituer à la personnalité de l'évêque son vrai contour.

Il serait vain de vouloir entreprendre une biographie de Mgr Courchesne. Les efforts les plus valeureux se heurteraient à une dispersion considérable de la documentation, et même à une accessibilité plus que problématique. Malgré ces handicaps sérieux, nous avons cru qu'il était utile de dire maintenant comme il nous apparaît. Notre contribution à l'histoire qui, sous bien des aspects, dépasse le cadre régional, repose sur une méthode historique rigoureuse. La crédibilité des témoins que nous avons consultés, de même que les documents dont nous disposons, nous permettent de présenter un portrait qui, pour être inachevé, constitue néanmoins une esquisse valable.

Avant son arrivée à Rimouski

Georges Courchesne est né à Saint-Thomas de Pierreville, dans le comté de Yamaska, le 13 septembre 1880. Voici un milieu rural des plus authentiques: "terres de plaines, de calme, de sérénité, pays quelque peu isolé où les hommes peuvent croître dans une savoureuse originalité".¹ Le Chenal Tardif, au bord duquel il grandit, resta pour lui un point de référence, un lieu d'enracine-

ment profond, dans lequel il puisait volontiers ses comparaisons et ses explications. "La Seine est large comme le Chenal Tardif", écrivait-il plaisamment à sa soeur;² pour justifier une certaine lenteur d'esprit - plus feinte que réelle -, il disait: "Tu sais, moi, je suis né au bord du Chenal Tardif".³ Les personnages qui gravitaient autour de la ferme familiale sont demeurés présents à son esprit et il les évoquait fréquemment dans ses conversations avec ses proches ou dans la correspondance avec les membres de sa famille.

Celle-ci comptait parmi ses ancêtres les Hertel et les Le Neuf. C'est le côté "noble" de la lignée qui inclut par ailleurs les Gill, une famille américaine dont l'ancêtre Samuel fut enlevé et élevé par les Abénakis de Saint-François. Une descendante, Yvonne Lemaître, vivait aux Etats-Unis; Mgr Courchesne avait envoyé à cette cousine une photo personnelle qui lui inspira ces réflexions:

"Vous êtes un bien bel archevêque, y a pas à dire!, malgré le grand nez des Gill qui vous eût fait happer par la Gestapo sous Hitler. Ce nez familial, qui prit déplorable forme chez Marie Gill et chez moi, mais parfois s'amende en beauté comme chez vous et chez Charles Gill peintre-poète, est d'une ténacité! Rien ne l'écrase, rien ne le raccourcit! Et vous le retrouvez encore en Nouvelle-Angleterre, d'où il émigra avec Samuel Gill en 1700 sans doute, en la troisième génération rentrée du Québec en leur terre ancienne nombreuse ici. Parfois, quand ces nez me parlent, je n'écoute plus ce qu'ils disent, perdue en une contemplation philosophique de cet étonnant symbole de constance généalogique". ⁴

Le portrait est plaisant et conforme au personnage.

Georges Courchesne ne connut pas sa mère (Céline Bazin) et il fut élevé par des tantes et sa soeur Catherine. Il resta très attaché à ces personnes, de même qu'à son père (Alexandre) et à ses deux frères. On a parfois fait état de certaines attitudes misogynes de Courchesne qui s'expliqueraient par un entourage féminin trop omniprésent dans sa jeunesse. Nous croyons que c'est très discutabile.

Le jeune Courchesne quitta tôt le foyer familial. A l'âge de douze ans, il entreprenait à Nicolet des études classiques et théologiques qui le conduisirent à la prêtrise en 1904. De cette époque, il parlait peu; on constatera plus tard qu'il se montrait facilement choqué par ceux qui affichent leurs titres et diplômes ou qui s'y réfèrent trop volontiers. Pour lui, c'était un signe d'immaturation. On sait le sort qu'il fera aux multiples décorations qu'on lui offrira; personne n'a oublié la condition

imposée à l'université Laval qui désirait lui décerner un doctorat **honoris causa**: que les chefs de familles ayant envoyé au moins trois fils à cette institution reçoivent simultanément un diplôme d'honneur. Et tout cela à Rimouski!

Les qualités d'esprit que Courchesne manifesta pendant ses études incitèrent ses supérieurs à lui confier une tâche d'enseignement à Nicolet, avant de le diriger vers les universités de Rome et de Fribourg. Durant ce séjour européen de trois ans (1908-1911), il perfectionna cet outillage mental qui devait lui permettre de devenir l'analyste très éclairé des problèmes politiques, économiques, sociaux et religieux de notre pays. Notons au point de départ que l'abbé Courchesne demeura en constante liaison avec sa famille et ses amis restés au pays. Ce fait est important, car il dépasse singulièrement les simples exigences de la piété filiale ou de la courtoisie. Un courrier volumineux (lettres, journaux, coupures de presse, etc.) était la réponse aux nombreuses missives qu'il écrivit au cours de ces années d'absence physique. Il avait besoin d'être bien renseigné sur l'actualité canadienne pour pouvoir établir une échelle de comparaison entre l'Ancien Monde et l'Amérique. Il aborda les problèmes européens à travers les journaux, les entrevues avec les écrivains, les hommes politiques aussi bien que les gens de la rue. Sa réflexion personnelle, alimentée par une curiosité d'esprit aiguisée au cours de nombreux voyages, a été consignée dans un journal qui témoigne de son exceptionnelle aptitude à juger rapidement des gens et des événements.

La France, en particulier, l'intéresse au plus haut point. La pagaille parlementaire qui y règne en 1909 le confirme dans son rejet de l'esprit d'étroite partisanerie politique qui empêche les meilleurs hommes d'aspirer à jouer un rôle social valable et fausse si souvent le jugement des chefs.

(...) Plus je vois, plus je me convaincs que l'esprit de parti, et l'ambition de quelques chevaliers d'industrie feront autant de mal chez nous qu'ailleurs, s'il n'y a pas un sérieux réveil de l'opinion publique. L'esprit de parti a déjà discrédité notre magistrature. Les intrigues de nos politiciens en mal de fortune ont gâté toute une partie de notre journalisme et par là même ont mis en déroute le bon sens populaire qui ne sait plus juger les questions au mérite, ni les hommes à leur valeur vraie".⁵

L'attitude "hypocrite" d'un Jaurès le rebute profondément. Au cours d'un voyage en chemin de fer, il sonde les opinions de trois jeunes Français "al-

lant faire leurs 23 jours". L'un deux s'exprime ainsi:

"Voyez Jaurès. Il est entré dans la politique sans un sou. Il s'y est taillé des ronds de cuir et s'est fait verser des pots de vin en commissions de toutes sortes, si bien que, aujourd'hui, il s'est fait bâtir deux châteaux magnifiques, outre sa demeure, et met à la porte les locataires qui ne paient pas bien. Voilà les socialistes! C'est cet homme qui crie contre les propriétaires et les bourgeois. Et le gouvernement l'écoute avec respect".⁶

Une autre cause du délabrement moral et politique en France est la profonde déchristianisation de ce pays. Selon l'abbé Courchesne, c'est un malheur pour une nation de s'éloigner de ses sources chrétiennes, car l'importance fondamentale de la religion, c'est de permettre de juger sainement des choses de la vie. Après un voyage à Lourdes, il écrira:

"Pour moi, le plus grand miracle de notre religion consiste en ce qu'il sauve de la sottise l'esprit humain, et lui conserve le sens commun, chose précieuse que ne donne pas l'instruction sans la foi, et sans une doctrine empruntant au catholicisme un peu de consistance. Si jamais, ce qui me semble impossible, je ressentais des doutes en matière religieuse, je n'aurais qu'à me rappeler la niaiserie bête dans laquelle j'ai vu se débattre, au cours de mon voyage, tant d'esprits français d'ailleurs bien faits et assez instruits qui, pour avoir perdu la foi, en sont arrivés à ne plus rien comprendre du problème de la vie, du devoir, de la destinée".⁷

Il y a cependant la contrepartie. Plusieurs mouvements affichent carrément leur militantisme catholique et essaient de rechristianiser à leur façon cette France divisée. Courchesne profite de son séjour pour prendre connaissance de l'Action française, de l'Action libérale populaire, de la ligue de l'A.C.J.F. et du mouvement sillonniste de Marc Sangnier. Il constate avec tristesse la faiblesse doctrinale de tous ces jeunes gens pleins de bonnes intentions et orientés politiquement dans des voies irréconciliables. Devant ces divisions déplorables, il retiendra toujours la nécessité d'agir sur l'opinion publique en vue du bien commun **en dehors des partis politiques.**

De retour au pays en 1911, l'abbé Courchesne se vit confier la chaire de professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet. En 1919, il devenait principal de l'École Normale de Nicolet et, à la fondation de l'École Normale Supérieure de l'Université Laval (1923), chargé des cours de pédagogie.

On connaît le système d'entraide qui existait entre lui et l'abbé Lionel Groulx dans le but d'améliorer l'enseignement de la littérature et de l'histoire. Les deux professeurs, l'un à Nicolet et l'autre à Valleyfield, rêvaient même d'une rénovation du cours classique qui aurait vivifié et actualisé davantage l'enseignement des langues, de la littérature, de la philosophie et de la religion. Le professeur de Nicolet consigna ses réflexions dans de multiples travaux dont le fort volume intitulé **Nos Humanités** qui verra le jour en 1927.⁹

On ne sera pas surpris d'apprendre avec quel zèle et quelle application l'abbé Courchesne s'acquittait de sa tâche. A l'occasion d'une réunion de ses anciens élèves, il produira devant eux - à leur étonnement amusé - des notations personnelles décrivant la physionomie psychologique et intellectuelle de chacun d'eux, et cela 12 ans après leur départ du collège. A la même occasion, il les incite à retrouver l'enthousiasme de leur jeunesse pour essayer de dépasser les exigences de leur profession et d'ajouter, si possible, au capital intellectuel de la "race" canadienne-française. Ce pourrait être

(...) un travail personnel, mis discrètement sur le métier - thèse médicale, suggestions d'ordre social recherches d'histoire locale, défense d'un point de droit d'une portée nationale, question d'économie politique canadienne, - peut-être, dis-je, ce projet ébauché en donnant un objectif à vos recherches, acheverait-il de mûrir votre pensée et d'orienter votre vie intellectuelle, sans amoindrir, bien au contraire, votre carrière professionnelle".¹⁰

Nous retrouvons dans ces lignes l'homme constamment préoccupé par l'importance de la vie de l'esprit. Mais nous remarquons en même temps la portée sociale sous-jacente à cette préoccupation. L'abbé Courchesne s'est interrogé sur la valeur et la portée de sa tâche professorale. En essayant d'améliorer chez ses étudiants la qualité de leur français écrit et parlé, en tâchant de les regrouper au sein d'associations de jeunesse, il visait à introduire un humanisme dégagé d'une vaine et étouffante érudition qui finit par écraser les meilleurs esprits. Lui-même ne se voulait pas cartésien; il détestait les esprits trop compartimentés, épris de distinctions qui finissent par masquer la réalité. Il aimait retrouver chez les penseurs et historiens anglais cette tournure d'esprit celtique libérée des catégories contraignantes qui sont l'opposé de la créativité. L'un de ses proches nous affirmait que Mgr Courchesne aurait certainement apprécié l'apport des Eglises

orientales aux délibérations de Vatican II. 11

Un état de tension existait donc chez lui au cours de cette première période professorale. On pense à un être divisé, chez qui l'esthète le dispute à l'homme d'action. L'homme de lettres devait-il céder le pas à l'apôtre social qui voyait de plus en plus clair dans les problèmes du Québec? En tout cas, cette situation se traduisit par un état de surmenage et de dépression qui l'obligea à quitter temporairement son poste à Nicolet. Pour se reposer, il se rendit aux Etats-Unis où il profita de son séjour pour se renseigner sur ceux qu'il appelait les "Canayens". On le retrouve donc, de 1917 à 1919, parmi les Franco-Américains de l'Est (Massachusetts, New-Hampshire) et du Centre (Illinois) auxquels il voua une affection durable et efficace. Son activité prit diverses formes: prédication de retraites, ministère paroissial, encouragement à des sociétés dont le but principal était de regrouper les Canadiens français de la diaspora. Là, comme plus tard dans son diocèse, l'abbé Courchesne multiplia sermons et discours où se retrouvent les principes de base qui dénotent une constance remarquable de son idéologie.

Un nationalisme intelligent inspire ses gestes et ses écrits. Au mois de juillet 1919, l'**Association Canado-Américaine**, dont il était membre, se portait acquéreur d'une magnifique collection de **Canadiana** recueillie par M. Adélarde Lambert. L'abbé Courchesne en appréciait toute la valeur, parce qu'il avait souvent eu l'occasion d'y faire des recherches; c'est lui qui avait incité le docteur A.-A.-E. Brien à l'acheter au nom de l'Association, la considérant comme un outil important pour l'avenir de la race franco-américaine, comme il l'expliquait dans une lettre au président:

Cet avenir dépend, dans une large mesure, du culte que l'âme franco-américaine gardera pour le passé qui l'a faite ce qu'elle est (...) L'âme d'une race, comme l'âme individuelle, soutient sa vie et sa pensée à la condition de puiser à ce qui fut et reste pour elle un principe de vie. Pour nous, comme pour les Franco-Américains, la pensée traditionnelle de la France catholique de tous les temps demeure une source de vie intellectuelle et morale que nous ne saurions renier sans nous anéantir. De même, pour le Franco-Américain, parce qu'il descend d'une race qui a vécu et s'est fortifiée en terre canadienne, l'histoire et la littérature canadienne, si modestes qu'elles soient, restent un principe de vie, qu'il ne saurait dédaigner sans s'affaiblir d'autant. 12

Les textes complets des multiples sermons

prononcés par l'abbé Courchesne sont très rares, parce qu'il préférait se livrer à une improvisation, d'habitude préparée de longue date par ses réflexions et ses conversations. On a néanmoins conservé le texte de l'allocution prononcée en juin 1920 à la messe d'ouverture du Congrès de l'Association Canado-Américaine à Laconia (New-Hampshire). C'est un document capital qui traite des rapports entre des groupes ethniques différents appelés à vivre côte à côte dans un même pays. Comment les envisager? D'une façon chrétienne d'abord, toute simple, basée sur le commandement de l'amour qui reconnaît à toutes les civilisations un droit d'existence à l'intérieur d'une patrie commune. A cette conception, l'abbé Courchesne oppose l'idéologie païenne d'une civilisation qui ne sait qu'absorber et anéantir les autres civilisations. Les efforts tentés pour diriger les divers groupes ethniques dans un **melting-pot** assimilateur sont un exemple parfait de ce vestige de l'Antiquité que l'on retrouve particulièrement en Amérique du Nord. La civilisation qui y prédomine est née avec le protestantisme et la Renaissance et n'a pas été corrigée par le catholicisme. Nous assistons alors aux prétentions d'une hégémonie qui s'exprime en anglais et aspire à couvrir le monde:

Plus de droits, sinon pour la supériorité que l'on s'arroge avec une tranquille inconscience et avec un mépris infini pour toutes les autres nationalités (...) La langue que propage cette civilisation a vu s'imprégner sa littérature de ce concept à la fois concentrique et impérialiste. Il était inévitable que même des catholiques de cette langue finissent à leur insu par adopter en tout ou en partie les prétentions de surhomme candidement affichées depuis trois siècles dans toutes les littératures hérétiques. 13

En somme, l'abbé Courchesne profita de son séjour aux Etats-Unis pour livrer à ses frères de race un message de patriotisme inspiré par une pensée catholique invariable: les relations entre les nationalités doivent reposer sur la loi de la charité. Or celle-ci se vit selon un ordre: on doit préférer aux autres les hommes de notre foi. Ensuite, parmi les catholiques, il faut d'abord aller vers ceux qui ont près de nous par le sang, l'origine et les aspirations ethniques. Enfin il faut aimer sa patrie plus que les autres pays pour répondre aux exigences de la foi et de la vie surnaturelle. Voilà les bases d'un patriotisme éclairé et les vrais motifs de la solidarité ethnique. De retour dans son pays, Courchesne aura bien souvent l'occasion de recourir à ces principes pour



Mgr Courchesne, entouré d'invités de marque au



ises de la semaine sociale de Rimouski; en 1933.

que les droits des minorités francophones américaines et canadiennes soient respectés dans les écoles, dans les églises et même dans certains évêchés.

C'est pourquoi l'on n'est pas surpris de retrouver l'abbé Courchesne militant au sein du mouvement nationaliste né au cours du premier conflit mondial. Un problème crucial se posait alors: fallait-il participer aux guerres de l'Empire britannique? Le Québec devrait-il se laisser entraîner fatalement par le Canada anglais? Un courant d'opposition bien structuré se mit en place; l'abbé Lionel Groulx en devint l'âme dirigeante, entouré d'une pléiade de gens parmi lesquels on retrouvait le futur évêque de Rimouski, Omer Héroux, Georges Pelletier, Olivar Asselin, Edouard Montpetit, Jules Fournier, etc. Ce mouvement s'appuyait sur le renouveau des études en histoire du Canada, discipline plutôt mal nantie depuis l'époque de l'abbé Ferland, malgré l'oeuvre de l'anglophile Thomas Chapais. On peut y voir une réaction assez directe contre la génération précédente, c'est-à-dire celle des politiciens plus préoccupés de leur propre siège électoral que des intérêts de la nation et qu'Edmond de Nevers a stigmatisés dans **l'Avenir du peuple canadien-français**.

L'abbé Courchesne adhéra entièrement aux principes de l'abbé Groulx avec lequel il établit d'ailleurs une amitié durable. Selon les loisirs de sa tâche, il collabora à **l'Action Française** et à **l'Action Nationale**, souvent sous le pseudonyme de François Hertel. Il encouragea de diverses façons des journaux comme **Le Droit**, le **Devoir**, le **Travailleur** (Worcester, Mass.). Mais c'est surtout à l'intérieur de son diocèse qu'il s'évertuera à promouvoir les intérêts de son peuple, en assumant les problèmes du milieu et en se faisant le défenseur des droits des petites gens.

L'évêque-habitant 14

Au début de février 1928, Mgr Courchesne assumait la tâche de diriger un diocèse qu'il décrivait comme "le plus entièrement rural et agricole du Canada".¹⁵ L'évêque s'est adapté spontanément à cette réalité géographique et humaine en se mettant à l'écoute de ses gens. Il a exercé un leadership qui faisait cruellement défaut dans la région aussi bien que dans toute la province. Voici l'analyse de la situation qu'il faisait au début de son épiscopat:

Il y a lieu de prévoir que la crise dont tout le monde parle, n'est qu'un prélude. Ces phénomènes se succéderont périodiquement, aussi longtemps qu'on

ne retournera pas demander aux Européens les leçons de bon sens économique que l'on continue de demander en vain aux Américains. Nous cherchons à organiser la coopération de nos gens dans tous les domaines, sauf dans celui du transport, par où s'évident nos finances et notre pouvoir d'achat. Quand on pense que le primaire Henry Ford est l'oracle que l'on écoute et que l'on cite aujourd'hui, on s'explique bien que tant de gens soient sortis du rationnel pour ne plus se contenter que du sensible, dans la manière de réfléchir sur la vie et les habitudes à y prendre. Je trouve formidable que nous, qui avons toute influence sur notre peuple, nous nous soyons mis à la remorque du peuple en cette aventure et n'avons rien dirigé, sinon pour dire tout le temps, par notre exemple: plus vite que ça. Il faut être de son temps, quoi qu'il doive en résulter. C'est le système de l'avenir. Rien ne m'indique que nous ayons fait figure de chefs par rapport à un peuple qui ne peut visiblement pas compter sur ses dirigeants laïques pour son orientation, ni dans l'ordre économique, ni dans l'ordre social. Le train de vie que nous avons tenu est le triomphe de l'individualisme, avec ses inconvénients de tout ordre.¹⁶

Un premier problème paraît évident à l'évêque qui vient d'exécuter une tournée de son immense diocèse: la surpopulation des vieilles paroisses. Que faire de toutes ces familles sans travail qui comptent une moyenne d'enfants supérieure au reste de la province?¹⁷ Une seule solution paraît acceptable: l'ouverture de nouveaux territoires à la colonisation. Mais deux obstacles formidables se dressaient devant ce projet: le plan d'inondation par la compagnie International Paper et la présence de quelques grandes compagnies forestières sur le territoire.

L'International désirait en effet construire un barrage sur la rivière Touladi pour constituer un réservoir de quelque 20 milliards de pieds cubes d'eau nécessaires à l'alimentation de ses turbines de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick. L'élévation des eaux d'une cinquantaine de pieds au-dessus de leur niveau normal aurait inondé la région de Squatec, de même que la vallée du Lac des Aigles et du sud-est du comté de Rimouski. "Une oeuvre de mort", disait Courchesne, qui prit lui-même la tête d'un vaste mouvement d'opposition. Les motifs qu'il évoquait sont à retenir, car ils expriment clairement ses préoccupations sociales et morales:

Je ne reprends pas l'argumentation de l'an dernier sur le malheur irréparable de la disparition d'une région agricole, dans une province où l'on

doit enfin savoir que la terre n'est pas illimitée. Ni sur le malheur de l'anéantissement d'une organisation paroissiale, que l'on peut compenser en argent, mais sans jamais établir l'ordre moral perturbé. Le plus grand malheur des cultivateurs (Squatec) serait justement d'être arrachés à leur condition par l'appât de l'argent, qui va précipiter des familles intéressantes dans l'insignifiance où sont tombées ailleurs les familles que l'on a forcées de substituer de l'argent liquide à leur terre. Celle-ci les maintenait dans l'ordre par les travaux qu'elle exigeait. 18

De quel "ordre" s'agit-il? Pour Courchesne, le rural attaché à sa terre est un homme libre; le propriétaire terrien mène une vie plus normale que celle du journalier, forcé de devenir une sorte de "nomade de l'intérieur" et facilement vulnérable à la propagande socialiste. C'est finalement toute la société qui y trouve son compte, car l'ordre temporel exige un sain équilibre entre le monde rural et le milieu urbain.¹⁹ Le petit nombre des cultivateurs de Squatec impliqués dans ce projet de l'International importait moins que la cause et les principes qu'ils représentaient. En outre, l'abdication du gouvernement devant la compagnie aurait accrédité la légende "que nous disposons comme des mineurs imprévoyants de notre domaine national":

Dans le cas présent, il m'est arrivé à plusieurs reprises de faire taire des personnes affirmant que l'International saurait bien acheter ceux qu'il faut acheter pour que ces projets puissent s'exécuter. Je vous assure que cela est en train de devenir courant chez le peuple. Or je ne vois rien d'aussi dangereux, moralement. Il me semble que l'heure est venue d'une attitude ferme. Il faut enfin que la haute finance (je n'ose pas écrire la haute pègre) sache qu'il y a des limites à ses insolences et à ses appétits.²⁰

Après avoir fait de son mieux pour rassurer la population de Squatec, en allant les rencontrer et en lui adressant deux lettres pour l'exhorter à résister à la "finance anonyme", Mgr Courchesne prit lui-même la tête d'une délégation de 150 personnes auprès du Cabinet Taschereau en novembre 1928. Ces multiples pressions, auxquelles participèrent députés, curés, conseils municipaux et nombre de citoyens alertés par l'évêque, produisirent leur effet. L'International eût beau rappliquer au début des années trente et cinquante, le projet de barrage ne se matérialisa jamais.

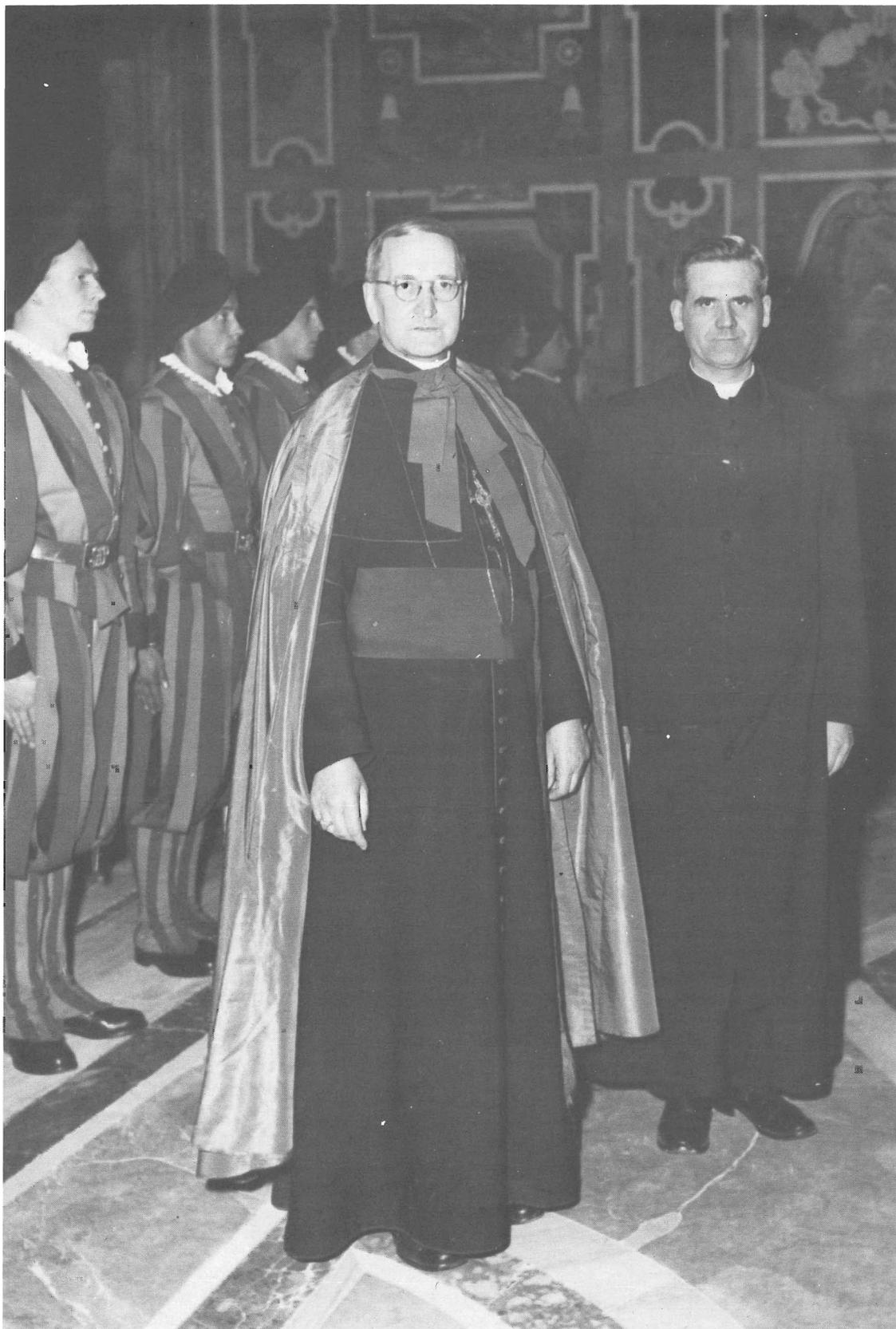
La tâche de récupération des terres et des forêts au profit de la population régionale fut pour Mgr Courchesne l'objet d'une lutte encore plus pé-

nible, parce que continuelle. Voici comment se présentait la situation au début de son épiscopat:

Nous sommes gênés de tous côtés dans notre développement normal, par les scandaleuses enclaves que sont les seigneuries Thomas (Fraser), Nicolas Rioux (Price), lac Métis (Price) et lac Matapédia (Fenderson), (...), et vous savez que l'on nous guigne le sud du comté de Rimouski (1000 milles carrés) qu'une compagnie voudrait se faire céder en réserve forestière perpétuelle (les Price).²¹

Un tel abandon de nos ressources le révoltait et suscitait chez lui un langage indigné pour parler de ces "voleurs en habits fins", de la "dévastation vandamique", du "scandale pur", du "brigandage" des compagnies qui abusaient avec une tranquille inconscience de généreux droits de coupe dans nos forêts. Les outrances des puissants syndicats financiers à la tête des compagnies ne lui masquaient cependant pas les fléaux locaux que pouvaient représenter les "colons de mauvaise foi", ces pilleurs de lots qui alimentaient trop généreusement un nombre excessif de petites scieries locales, elles-mêmes fiduciaires de modestes concessions forestières, mais qui "imitent les grandes et font autant de dégâts avec impunité".²²

A travers ces luttes frustrantes, c'est un résultat positif que Mgr Courchesne cherchait à atteindre: orienter vers de nouvelles paroisses un surplus de population qui, autrement, irait grossir les rangs des désoeuvrés dans les villes. Sous son épiscopat, plus de trente centres furent ouverts à la colonisation, dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane et Matapédia. On peut déplorer aujourd'hui que plusieurs de ces choix furent inopportuns. Mgr Courchesne doit-il en porter l'entière responsabilité? Fut-il un incondicional de la colonisation, au point de se lancer aveuglément dans l'inconnu? Notre dessein n'est pas de trancher la question, mais d'apporter des pièces à un dossier. Dans son oeuvre d'établissement rural, Mgr Courchesne a cherché à s'entourer de conseillers éclairés et de bons missionnaires-colonisateurs. Mentionnons les noms des abbés Omer d'Amours, Alphonse Belzile, Ernest Lepage, Léon Beaulieu, Jean-Baptiste Caron qui, à l'instigation de leur évêque, firent d'abord des études en agronomie, avant de participer aux plans de colonisation. Un comité de classification des terres comprenait habituellement un représentant de l'évêque, quatre spécialistes du gouvernement et deux cultivateurs éloignés des lieux à étudier. C'est sur la foi de leurs rapports que Mgr Courchesne



En décembre 1949, moins d'un an avant sa mort, au Collège canadien de Rome, en compagnie de M. Paul-Emile Léger, futur archevêque de Montréal.

prenait ses décisions.

D'ailleurs, au début des années quarante, l'évêque se rend compte que les terres de son diocèse ne sont pas celles de la région de Nicolet. Il admettra lui-même qu'il lui est arrivé d'avoir été mal renseigné, en particulier dans le cas d'une paroisse de l'arrière-pays rimouskois. Remarquons que le mouvement de colonisation ne s'est pas poursuivi à outrance, malgré les propos tenus par l'abbé Léon Beaulieu qui ne reflétait pas nécessairement la pensée de son évêque. En tout cas, peut-on vraiment reprocher à cet homme d'avoir trop voulu le bien de ses concitoyens? Quelle solution de rechange les politiciens avaient-ils à offrir? Le secours direct dans les villages? L'oeuvre de la Soupe dans les villes? Mgr Courchesne possédait à un degré trop élevé le sens de la dignité humaine pour laisser ses gens se résigner à un pareil sort. Ceux qu'il envoyait dans les colonies, il les a aidés de toutes ses forces, il les a encouragés de multiples façons: "Je ne vous en fais pas mystère, je ne sais rien de réconfortant comme la rencontre de nos gens des colonies".²³ Veut-on savoir quels étaient ses meilleurs amis dans le clergé rimouskois? Les curés des colonies, tels les abbés Jos. Lévesque, Albert d'Astous, Philippe Berger.²⁴ Ce dernier nous a raconté avec émotion la visite que lui fit Mgr Courchesne au mois de mai 32: une randonnée à pied de 18 milles, dans un sentier boueux ou à travers la forêt. Pour lui, Mgr Courchesne doit être considéré comme "un grand bienfaiteur" de la région.²⁵

L'encouragement donné par Mgr Courchesne à la classe rurale s'est manifesté concrètement par l'organisation dans son diocèse de l'Union Catholique des Cultivateurs et l'Union Catholique des Fermières. Ces associations revêtaient une importance capitale à ses yeux; il les qualifiait volontiers "d'oeuvres sociales les plus intelligentes mises sur pied par les nôtres".²⁶ Elles s'inscrivent admirablement bien à l'intérieur de son vaste projet de réaliser une **oeuvre d'éducation post-scolaire** destinée aux ruraux. A la veille du congrès de ces deux organismes, à l'été 1950, il croyait bon d'insister de nouveau auprès de ses prêtres sur la nécessité pressante d'en favoriser de leur mieux le développement

comme oeuvres d'éducation populaire d'abord, et comme moyen de faire que nos gens s'attachent à leur profession au bénéfice de tout notre monde. Avec vous, sans doute, je considère les deux mouvements comme également nécessaires au travail d'instruction et d'éducation sociale catholique des

adultes et de nos paroisses rurales".²⁷

Mgr Courchesne considérait que les ruraux formaient une classe de travailleurs qui devaient s'organiser comme de vrais professionnels, ce qui suppose une préparation intellectuelle adéquate qu'on pouvait acquérir par le travail à l'intérieur des cercles d'étude. Des publications comme la **Terre de Chez Nous**, le **Journal d'Agriculture**, le **Centre St-Germain**, devaient servir à alimenter ces réunions. En outre, un esprit catholique devait animer ces associations professionnelles, si l'on voulait éviter à nos gens de développer une mentalité de "grain growers" ou de lorgner vers les associations de "brotherhood" d'inspiration neutre.²⁸ On s'explique ainsi les frictions et les oppositions que Mgr Courchesne et ses curés durent affronter dans les paroisses où existaient déjà des Cercles Agricoles et des Cercles des Fermières, subventionnés par le gouvernement. Mais il ne se laissa jamais décourager pour autant: "Quiconque entreprend un travail de portée sociale, non pour la gloire personnelle mais pour le bien commun, doit s'attendre à la contradiction et s'armer de patience".²⁹ Et c'est encore une fois à la fête de son peuple que l'évêque assistait fidèlement à chacun des congrès annuels de l'U.C.C. et de l'U.C.F. dans la région de Rimouski. Il disait y avoir beaucoup appris:

J'ai toujours compris que le travail de l'U.C.C. est et doit être un travail d'éducation désintéressée, où l'on s'occupe de recommander le travail, l'honnêteté, le savoir professionnel, la bonne humeur, l'attachement à la profession. Ce n'est pas trop de toutes les forces de notre religion pour soutenir cet apostolat et pour le faire accepter. S'il est bien poursuivi, il en résultera chez nos cultivateurs la disposition à mieux produire et à mieux s'entendre pour coopérer".³⁰

On ne saurait mieux résumer l'une des préoccupations majeures d'un évêque qui a constamment cherché à promouvoir une action catholique appropriée aux conditions sociales de son peuple.

Mgr Courchesne et la politique

En assumant les problèmes de son milieu et même en promouvant l'organisation professionnelle des cultivateurs, Mgr Courchesne doit sans cesse traiter avec les hommes politiques et les commis de l'Etat. Il le fait avec une liberté de langage et d'action bien appuyée sur une conception personnelle (31) du rôle de l'Etat et des partis politiques.

Il condamne avec force l'ingérence de l'Etat dans toutes sortes de domaines. L'intervention du gou-

vernement, "substituée à toutes les initiatives des individus ou des groupes sociaux", conduit au socialisme qui "tend à réduire l'individu à la condition de mineur devant la collectivité"; quand s'y ajoute un objectif d'égalitarisme, cette "chimère", elle aboutit au communisme et conduit au rêve "d'un état de chose impossible, où chacun ne donnera que ce qu'il pourra ou voudra à la société, mais où tous recevront en parts égales les largesses de l'Etat (32)." Mgr Courchesne a toujours combattu cette tendance facile de "regarder du côté de l'Etat comme vers une institution de charité chargée de résoudre toutes les difficultés que l'initiative privée ou organisée devrait résoudre (33)"; à ses yeux, dans le domaine social comme dans l'éducation, les interventions de l'Etat "ne doivent être qu'exceptionnelles. On sortirait l'Etat de ses attributions en le poussant à perdre de vue les mesures destinées à promouvoir le bien commun, pour lui imposer des tâches qui doivent relever de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée (34)."

Mgr Courchesne craint encore plus la politisation des problèmes. Pour lui, les partis politiques sont plus dangereux qu'utiles, "une fiction nécessaire au régime constitutionnel, mais enfin, pour nous, une pure fiction au regard du bien commun (35)"; ils ramènent tout "aux vues étroites de l'individualisme (36)", installent partout des préoccupations d'ordre électoral (37) et entretiennent l'aigreur des luttes partisans (38). Il ne faut donc pas se surprendre que Mgr Courchesne mette sans cesse son clergé et des diocésains en garde contre l'esprit de parti et les manigances des cabaleurs électoraux.

Cependant, quand l'Etat se confine à son rôle, il peut compter sur l'appui de l'Eglise. Mgr Courchesne rappelle souvent qu'en "servant les intérêts du royaume de Dieu chez nos gens, nous (le clergé) aiderons ceux qui ont la régie de leurs intérêts d'ici-bas, à promouvoir efficacement ces intérêts (39)". D'une façon plus concrète, aider la classe agricole à régler ses problèmes grâce à l'association professionnelle catholique est la seule façon de la tirer de sa détresse. "Et l'Etat ne peut que gagner à ce que les classes puissent résoudre la plus grande partie de leurs problèmes sans avoir besoin, de la part de l'Etat, d'autre protection que celle des lois (40)." C'est là, conclut-il, une "loyale collaboration qui est tellement dans la tradition du clergé catholique (41)".

Cela ne l'empêche pas de porter des jugements très sévères sur les hommes politiques avec qui il traite (42). Mais il ne veut jamais être négatif et il regrette que certains critiquent le gouvernement

simplement pour critiquer. "Me trompé-je?, écrit-il à Laurent Barré, j'ai un peu l'impression que nous avons un certain nombre de nos meilleurs hommes qui prennent volontiers l'hostilité contre l'autorité civile comme une vertu essentielle à un catholique ou à un homme de caractère." Et il ajoute un peu plus loin: "Mais il ne faut tout de même pas considérer que la première vertu d'un catholique ou d'un homme d'action sociale soit la hargne contre l'autorité constituée (43)." Quand à lui, il ne croit pas aliéner sa liberté en discutant avec les hommes politiques: "Pour ma part, écrit-il dans la même lettre, j'ignore absolument la question du parti au pouvoir. Mais j'estime que l'Etat ayant la tâche essentielle de pourvoir au bien commun, je ne puis travailler à une oeuvre sociale destinée à favoriser le bien commun, sans rencontrer quelque part l'Etat à moins qu'il ne soit complètement inexistant, ce qui n'est pas notre condition, assurément (44)." Mgr Courchesne ne craint donc pas d'intervenir, à la tête de ses diocésains, auprès des instances gouvernementales. Il rencontre les hauts fonctionnaires et se lie même d'amitié avec quelques-uns d'entre eux. Il se fait écouter de plusieurs ministres et surtout des premiers ministres. Pendant les années 30, il est connu que l'évêque de Rimouski a l'oreille du premier ministre Alexandre Taschereau, du moins sur certaines questions; avec Maurice Duplessis, les relations sont encore plus suivies, le premier ministre faisant souvent le "pèlerinage" à Rimouski.

Mgr Courchesne agit-il ainsi par soumission aux hommes politiques ou parce qu'il a peur d'eux? Sûrement pas, car nous avons la preuve qu'il sait leur parler, même vertement, et que la peur ne l'a jamais effleuré. Nous le croyons sur parole quand il écrit en 1929: "Je vous assure que la peur de qui que ce soit n'entre pour rien dans ces dispositions de bon sens pacifique. L'homme qui me fera peur est encore à créer, vous pouvez en être certain... (45)." Et nous pourrions apporter d'autres preuves que celles que nous avons signalées plus haut, à propos de nos richesses naturelles spoliées.

C'est dans cet éclairage qu'il faut voir les diverses interventions de Mgr Courchesne dans le domaine politique et notamment sa prise de position à l'occasion de la grève d'Asbestos de 1949. Fortement préoccupé par la question sociale, il ne cache pas son inquiétude; il craint que les dirigeants syndicaux ne soient lancés dans un **steepchase** où il s'agit de dépasser dans les revendications toute la gauche pour faire preuve d'efficacité; il trouve également que les grèves coûtent cher et qu'il n'y a pas toujours proportion entre le grief et le dégât causé. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il vit dans

un milieu peu industrialisé et ses idées retardent un peu (46). Prié discrètement d'intervenir par Léopold Richer, Mgr Courchesne répond aussitôt qu'il est "difficile d'agir sur les gouvernants (47)." Quelques jours plus tard, soit le 31 mars 1949, le Conseil central des syndicats catholiques de l'archidiocèse de Rimouski lui demande "de communiquer avec le Premier Ministre ou le Ministre du Travail pour lui demander de tenter de régler ce conflit ou encore de remettre une déclaration qui pourrait être publiée (48)". Comme cette requête coïncide avec une suggestion de certains évêques (49), Mgr Courchesne, en l'absence des autres archevêques, entreprend des pourparlers avec Maurice Duplessis.

Le 1er avril 1949, il écrit au premier ministre pour lui faire connaître les inquiétudes de l'épiscopat et le supplier d'intervenir personnellement pour faire accepter la solution proposée par **L'Action catholique** (50). Même s'il ne le dit pas explicitement dans sa lettre, il a en vue la question de l'arbitrage qu'il développe ainsi dans un autre document: "La loi est-elle à modifier. Il faudrait maintenir l'arbitrage et faire qu'on ait confiance en la composition de ce corps. On dit que la nomination d'un troisième membre par l'Etat ne donne pas satisfaction. On proposerait qu'il fût nommé par un tribunal (51)."

En réponse à cette lettre, Duplessis, "retenu à sa chambre par la grippe", téléphone à Mgr Courchesne le soir du 2 avril. Il soutient que les évêques n'ont pas tous les renseignements - par exemple, à propos de l'argent dépensé par les compagnies pour améliorer les conditions de travail et des augmentations de salaires versées depuis un an - et que des saboteurs tentent de soulever les ouvriers. "Et il estime, note Mgr Courchesne, que si l'on discrédite à l'avance l'arbitrage proposé par la raison et par les papes, on ne laisse plus l'ouvrier que devant l'épreuve de la force par la grève. À son avis, cela nous mène chez le diable par le mépris de la loi encouragé par les bons." L'évêque lui propose alors de lui envoyer Mgr Douville, de Saint-Hyacinthe, "avec prière de le laisser parler"; c'est, avec son vicaire général (Mgr J.-C. Leclaire), le plus renseigné de nous (52)." Duplessis accepte.

Malgré les pressions de Mgr Courchesne, Mgr Douville ne se rend pas chez le premier ministre, mais il envoie Mgr Leclaire seul. La rencontre a lieu le 5 avril et le vicaire général se trouve en présence de cinq personnes. "J'ai voulu discuter du problème général des relations actuelles du travail, écrit-il à Mgr Courchesne; j'avais compris que tel était le but de cette rencontre. Il a fallu descen-

dre sur le cas spécial de cette grève de l'amiante." Après cette réunion, Mgr Leclaire visite Antonio Barrette, Gérard Picard et Jean Marchand, Me Yvan Sabourin (avocat de la principale compagnie). Il sort de ces rencontres avec "un léger espoir" et il annonce à l'archevêque de Rimouski: "On me dit qu'elles ont au moins déblayé le terrain (53)."

Même si la discrétion est de rigueur - Mgr Courchesne souligne: "Recommandé discrétion - Rien au public (54)" - les médias d'information parlent de signes encourageants. L'évêque de Rimouski insiste de nouveau auprès de Duplessis: "Je suis convaincu qu'en ce moment vous avez tout ce qu'il faut pour apaiser toute chose", lui écrit-il le 18 avril. Et il précise:

Au point où en sont les choses, je me demande si une dernière intervention de votre part n'emporterait pas la décision favorable. (...) il n'y aurait plus qu'à obtenir de la compagnie deux sous de plus qu'à ce qui a été accordé aux ouvriers sortis de la grève. Vraiment est-ce qu'on ne trouvera pas qu'il vaut la peine de céder cette différence qui permettrait aux ouvriers de sauver la face et aux syndicats catholiques de garder leurs membres, qu'on dit menacés d'être ramassés par les CIO. (55)

Comme rien n'aboutit, Mgr Courchesne adresse, le 2 mai, une nouvelle lettre au premier ministre qu'il supplie de résister aux capitalistes américains et de s'ouvrir l'esprit à la vraie doctrine sociale de l'Eglise. Le texte mérite d'être reproduit en entier, ne serait-ce que pour le comparer au célèbre sermon de Mgr Joseph Charbonneau (1er mai).

J'ai tout lu et j'ai tout entendu au sujet de la grève qui sévit et je reste convaincu comme je vous en ai écrit le premier avril que c'est vous qui pouvez rendre à tout le monde le service de faire cesser ce malheur.

Je n'ignore rien de ce que les compagnies ont fait en apportant ici le capital américain que nos gouvernements de Québec, depuis M. Lomer Gouin sur-tout, les ont invités à apporter. Mais je sais que depuis le Mexique jusqu'au bout de l'Amérique du Sud, on ressent l'hégémonie que ces puissances font peser en compensation sur les pays qu'elles exploitent.

Et je sais qu'ici les finances attendent de nos organisations ouvrières une docilité et une résignation que n'ont point les organisations ouvrières américaines.

Dans les procédés, il y a eu illégalité au point de départ de la grève actuelle. Cette faute a été largement punie par la misère de deux mois et demi de vie économique sans revenus.

L'opinion se fait au pays et dans les milieux catholiques des Etats-Unis, qui nous observent, qu'à ce châtement inhérent à la grève, ne doit pas s'en ajouter un autre qui serait le déclenchement de sévices judiciaires de la part des employeurs de l'amiante, ou la menace de ces sévices. Ce ne serait plus la paix.

Quant à l'autre question préalable, celle du retour des ouvriers, de tous les ouvriers syndiqués, à leur besogne, on comprend l'embarras de la compagnie qui a engagé d'autres ouvriers. Mais on est d'avis que le règlement de la grève perdrait son obstacle de ce côté si l'on s'engageait à réintégrer les gens à leur emploi dans le délai de quelques semaines ou de quelques mois.

Je suis plus âgé que vous et j'ai moi-même à m'adapter à l'évolution qui se fait dans le monde ouvrier et cela m'oblige à réfléchir passablement. L'enseignement hardi mais prévoyant de Léon XIII et de Pie XI, préparé avec la collaboration des meilleurs sociologues chrétiens de leur époque, nous sert de jalons.

On ne court aucun risque à apporter au syndicalisme chrétien une sympathie qui s'applique à ne pas voir que les imperfections humaines de certains de leurs procédés, et à percevoir qu'à long terme, c'est cette organisation professionnelle qui nous empêchera de marcher d'une crise à l'autre provoquée par un capitalisme qui abuse encore, et vraiment trop.

Ma conviction est que le premier ministre actuel se grandira devant la génération actuelle et devant l'histoire s'il accepte courageusement d'entendre les interprètes autorisés de l'enseignement des papes et de la raison chrétienne; et d'envisager la possibilité d'un code du travail qui ne soit pas une simple refonte d'un code civil antérieur à l'évolution sociale actuelle, et antérieur à ce que l'enseignement de Léon XIII en 1891 nous traçait. Nous nous sommes trop dit alors que cet enseignement regardait l'Europe seule. Maintenant que notre industrialisation - que je ne songe pas à boudier - nous vaut d'être devenus en quarante ans le peuple le plus prolétarisé de l'univers, avec dans les grosses villes, une masse de locataires mal logés, il faut bien voir que l'enseignement de Léon XIII et de Pie XI nous concerne. Nous avons les pieds dans la situation qu'ils peignent. Et si notre condition n'est pas si mauvaise que celle des Européens, il ne faut pas qu'elle le devienne.

Et c'est pourquoi tout ce que vous pouvez faire pour redresser, s'il y a lieu, mais aussi pour favoriser l'oeuvre du syndicalisme catholique, vous assure que vous accomplirez ce que le bien commun

demande. Il me semble que vous n'avez aucune raison de douter de la respectueuse sympathie qui dicte cette lettre.

Ces considérations permettent de dépasser la seule vue de la légalité. J'en suis là et je comprends que votre formation au barreau vous impose (...) de l'effort pour apercevoir que si une irrégularité légale est un mal certain - dans le cas largement expié - une situation qui léserait la justice sociale en tâchant d'abattre par des procès en série ou d'amoindrir le syndicalisme catholique chez nous, serait un mal irréparable. Nous n'avons pas le droit d'entrer dans les sentiments des capitalistes américains à qui tout cela ne dit rien (56).

C'est la dernière intervention connue de Mgr Courchesne dans ce conflit, sauf, bien entendu, un appui à la quête en faveur des grévistes. L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, servira désormais de médiateur.

L'évêque de Rimouski reviendra une dernière fois sur la question de la grève d'Asbestos à Rome en décembre 1949. À Pie XII, il souligne les "journées d'efforts des officiers des syndicats catholiques pour l'empêcher". Parmi les influences, il repousse celle des communistes, mais note celle "du groupe de membres ouvriers qui appartiennent à l'école dite du Crédit social" et "l'intrusion d'émissaires politiques du gouvernement fédéral disposés à embarrasser le gouvernement du Québec". Il reconnaît enfin qu'"Il s'est dit et fait des choses regrettables par les grévistes et par des aumôniers", mais l'intervention de l'archevêque de Québec a été efficace et "l'enseignement que s'apprentent à donner les archevêques et évêques de la province civile de Québec, va achever de jeter de l'huile sur les flots (57)." Dans des notes soumises à Mgr Montini (aujourd'hui Paul VI), substitut à la secrétairerie d'Etat, Mgr Courchesne fait en plus une rapide allusion aux propos "d'un évêque condamnant sans nuance tout capitalisme quelconque", mais il ajoute aussitôt qu'"Il ne faut pas conclure avec les patrons inquiets que l'Eglise au Canada français s'en va à gauche" et qu'il s'agit plutôt d'un "maladroit plagiat (58)." Cette interprétation nuancée est dans la ligne même de ce qu'il demande aux hommes politiques: ne rien faire qui puisse affaiblir les syndicats catholiques.

L'évêque - éducateur

Nous ne nous poserons pas la vaine question de savoir si Mgr Courchesne a été davantage un homme d'action qu'un intellectuel brillant. Pour essayer de caractériser, en une formule rapide, l'oeuvre de cet homme, nous disons qu'il a été surtout un éducateur, c'est-à-dire un penseur qui s'est don-



VERS 1928

Réception à Mgr Couturier, O.P., Ev. d'Alexandria
 1ère rangée en bas: Mgr Barzotti, Mgr Langlois, Mgr Hallé, Provincial des Franciscains, Mgr Couturier, Mgr Forbes, Mgr Brunault, P. Bourque, O.P. Mgr Papineau, Mgr Lamarche.
 2e rangée (5) Oscar Hamel, (6) Mgr Elás Roy, (10) Mgr Camile Roy (11) P. Archambault, S.J. (12) Chan. Robert, (13) M. Dubé, Ec-Normale (16) Abbé Oscar Genest.
 3e rangée (9) P. Bonaventure Péloquin, O.P.

né pour mission d'instruire son peuple et de le guider.

Sorti du milieu de l'enseignement, Mgr Courchesne continue à Rimouski son oeuvre d'éducation non pas tellement parce qu'il demeure longtemps principal et professeur à l'École normale de Rimouski, mais parce qu'il conserve toujours la mentalité et le style du pédagogue. C'est un intellectuel, curieux de tout, qui parle toujours pour dire quelque chose et qui livre aux autres le fruit de ses lectures et de ses réflexions. Esprit habitué à digérer les idées pour les transmettre à autrui, les faire comprendre et les faire assimiler, il conserve toute sa vie, spontanément, la méthode professorale; il analyse les faits et les idées, puis les synthétise immédiatement pour les offrir à ses interlocuteurs sous une forme digestible et doctorale. C'est ce que note Gérard Morisset au retour d'un séjour à Rimouski en 1935:

(...) l'intellectuel averti qu'est Mgr de Rimouski est d'abord, avant tout, toujours, un docteur qui enseigne d'autorité; qui ne se refuse pas, certes, à modifier ses opinions au contact de celles d'autrui, mais qui, pour ce faire, doit se rendre capable d'un effort pour s'affranchir de tous les impondérables qui enveloppent, - chez tout homme qui sait qu'il pense et qui aime, qui veut penser, - ses idées profondes, ses sentiments innés, ses préférences intuitives, bref tout ce qui fait sa personnalité interne, tout ce qui fait qu'il est ce qu'il est dans ses qualités et ses défauts, son acquis et ses déficiences, son "spontané et son "réfléchi", ses idées critiques et ses idées préconçues, ses jugements raisonnés et ses simples préjugés. (59)

Il y a beaucoup de justesse sous ce style "retour d'Europe"!

Cette tâche d'enseignement, Mgr Courchesne la considère comme la plus importante de sa vie. Il est revenu souvent sur cette mission du clergé, et spécialement de l'évêque; il a résumé sa pensée dans l'instruction donnée à la première messe pontificale de Mgr Georges-Léon Pelletier dans la cathédrale de Trois-Rivières le 22 septembre 1947. "Envoyé pour implanter ou faire croître la foi", l'évêque, affirme-t-il, a pour premier devoir "d'enseigner au nom de l'Église".

Il est lié par sa mission même et s'est engagé par serment à l'obligation de veiller sur lui-même et sur son enseignement, à ne pas conduire et à ne pas permettre que l'on conduise ses ouailles dans des pâturages empoisonnés. Il est obligé de mettre en oeuvre tout ce qui peut l'aider à s'éclairer sur ce qu'il doit enseigner et ce que l'on doit enseigner sous sa surveillance. (60)

Dans l'esprit de Mgr Courchesne, ce devoir d'enseigner est si primordial qu'il sert parfois de critère pour juger de la valeur de ses collègues de l'épiscopat. Ainsi, en 1931, il se réjouit de la nomination du père Rodrigue Villeneuve au siège de Québec parce qu'il représente "la plus sûre doctrine, en théologie, en philosophie et en sociologie (61)" et, en 1946, il demande des prières en faveur du cardinal pour qu'il "puisse au plus tôt reprendre en main la direction de son vaste diocèse et continuer d'exercer son influence, si nécessaire en ce temps de confusion dans les idées (62)". À l'opposé, il a des paroles très dures pour Mgr Joseph Charbonneau qui, à ses yeux n'a pas rempli sa tâche d'enseigner. Dans une lettre à une autorité romaine, le 21 mai 1950, il se réjouit que "L'année Sainte nous a valu l'immense faveur de la retraite d'un homme que sa bonne volonté ne suffisait pas à qualifier pour le poste qu'il occupait" et il ajoute:

Enfin il y a là, sur le siège le plus important du pays, un homme (Mgr Léger) pieux, qui peut prêcher, écrire, enseigner. Les dix dernières années nous ont inquiétés pour notre Église. Il nous arrive de souhaiter qu'on ne mette plus sur de tels sièges des hommes incapables de la fonction principale d'un successeur des apôtres: Docete. C'est bien de le regretter après coup. Ce serait encore mieux de s'enquérir avant coup, si l'homme a de la doctrine et du jugement. Quand l'un de ces attributs manque à la quarantaine, on ne peut s'attendre que l'épiscopat le fasse surgir comme par miracle. C'est tenter Dieu. (63)

Pouvons-nous en conclure que Mgr Courchesne a été l'instigateur du jugement romain sur Mgr Charbonneau? Nous répondons sans hésitation: non. Nous avons la certitude morale qu'à sa visite à Rome, dans ses audiences avec le Pape et son secrétaire d'État, il n'a pas été question de l'archevêque de Montréal, sauf l'allusion rapide que nous avons rapportée plus haut. Mgr Courchesne l'a assuré lui-même et tous les documents que nous avons consultés corroborent ce témoignage non sollicité. L'archevêque de Rimouski, en 1949, est davantage préoccupé par le problème de la confessionnalité et de l'enseignement qui se donne, dans certaines facultés, aux universités Laval et de Montréal. Il demande donc une enquête de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités et "une direction claire et ferme du Saint-Siège" sur les méfaits des clubs neutres. Un informateur de Montréal lui rapporte qu'à Québec, on compte sur lui pour combattre "la diffusion d'idées subversives par des catholiques" et pour convaincre Mgr Charbonneau qui "se laisserait pareillement influencer lorsqu'il se rendra

compte que vous allez de l'avant de votre propre initiative, et que vous avez l'appui du Vatican." Mgr Courchesne est donc le premier surpris "qu'on procédât si rapidement" et il explique à l'abbé Groulx: "Il semble qu'une enquête discrète se fasse de là-bas (Rome) et que des documents se rendent par avion chaque semaine. (...) On semble savoir que si des mesures énergiques ne se prennent, nous courrions à un naufrage total dans l'insignifiance par la vertu des chefs (64)." Cela dit, nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu l'énigme de la démission forcée de Mgr Charbonneau.

La mission d'enseigner à laquelle il attache tant d'importance, Mgr Courchesne la remplit brillamment par ses écrits, sa prédication et ses rencontres.

L'auteur de **Nos humanités** qui se plaignait de n'avoir plus d'idées et se promettait de ne pas recommencer de sitôt (65), pouvait-il deviner qu'il écrirait plusieurs volumes... de pastorales? Dès son arrivée à Rimouski en 1928, Mgr Courchesne prend l'habitude de s'adresser d'une façon régulière à son clergé et à son peuple. Pendant les premières années, il fait avec eux l'analyse de la situation, puis il expose son projet d'éducation populaire, rêve grandiose sur lequel il revient souvent (66). Mais il jette son regard beaucoup plus loin que sur le quotidien et il redevient le professeur qui explique ses thèses et oblige ses auditeurs à réfléchir. Dès le carême de 1929, il publie un long mandement sur la tempérance qu'il complètera à l'automne par un autre sur l'éducation de la tempérance. Et combien de textes tout aussi substantiels ne se fera-t-il pas un plaisir de livrer à ses diocésains? Sans doute a-t-il conscience de planer dans les hautes sphères et de n'être pas toujours compréhensible par les petites gens. Mais il ne s'en fait guère, car, dit-il, "j'ai un clergé pour expliquer la pensée de l'évêque."

Mandements et circulaires sont des instruments privilégiés d'éducation du peuple chrétien. Les six volumes laissés par Mgr Courchesne prouvent qu'il y a recourt abondamment. Mais il continue son oeuvre éducatrice par sa correspondance officielle et privée. Elle est extrêmement abondante et diverse. On a l'impression que tout le monde écrit à cet évêque pour lui demander conseil ou pour le renseigner sur certains problèmes: des hauts placés comme Maurice Duplessis, mais aussi de simples fidèles qui lui posent des cas de morale et à qui il répond clairement et aimablement; des journalistes comme Omer Héroux et Léopold Richer mais aussi des cultivateurs et des ouvriers; des intellectuels québécois comme l'abbé Groulx et

Esdras Minville, mais aussi plusieurs Canadiens anglais (le colonel Bovey, par exemple), des Américains et surtout des Franco-Américains; et un très grand nombre d'artistes comme Paul Brun. Les membres de sa famille, au sens très large du terme, correspondent régulièrement avec lui; l'un des plus beaux dossiers du fonds Courchesne est sans doute celui des lettres si pleine d'humanité que lui adresse sa cousine Marie Gill. Mgr Courchesne répond toujours dans un style vivant et mordant, mais il n'écrit jamais d'insignifiance. Le professeur n'est jamais très loin.

Sa prédication reflète le même souci. Ceux qui l'ont entendu ont souvent été subjugués par sa prestance, le sérieux de sa personnalité, la finesse de sa physionomie. Mais plus souvent encore n'ont-ils pas été éblouis par la profondeur de sa pensée et les formules brillantes qui surgissent de son esprit cultivé. Mgr Courchesne s'est fait prédicateur de retraites épiscopales et sacerdotales pour payer les dettes de son diocèse, mais il s'est adressé avant tout à son peuple à l'occasion des visites pastorales, dans les réunions d'associations ou simplement pour faire une homélie. Il s'y révélait tel qu'il était: un père qui distribue le pain de la doctrine à ses enfants, mais aussi un chef qui ne craint pas la colère (et la violence de langage) pour extirper des défauts ou protéger ses gens de l'insignifiance.

On peut même retrouver le même souci d'éducation dans les multiples conversations qu'a Mgr Courchesne, dans la "tour" de son évêché, avec les personnalités les plus diverses: des prêtres, des hommes politiques, des étudiants, des artistes, de simples gens.

Dès qu'il découvre un interlocuteur intéressant, il se livre à lui avec toute sa vivacité d'esprit, son humeur et son humour, sa bonté attirante. C'est sans doute là qu'il sait le mieux écouter son vis-à-vis, mais aussi laisser aller son verbe dévastateur. Le dialogue se mue parfois en monologue où l'évêque ne s'embarrasse pas toujours de nuance dans les jugements et de politesse dans les mots. Mais le tout peut s'achever par des marques de délicatesse ineffaçables. Il faut rappeler ce que disait Gérard Morisset en 1935: "(...) soit qu'il écrive, soit qu'il prêche, soit qu'il cause dans le privé, (Mgr Courchesne) suit spontanément, intuitivement la méthode professorale." En d'autres termes, le professeur de rhétorique a toujours survécu dans l'évêque de Rimouski. Voilà pourquoi il lui est si naturel de remplir cette tâche soulignée par le cérémonial de consécration d'un évêque: **docere - enseigner.**



1929 à 31
Commission Ass. Sociales

Rang bas, gauche à droite:
Assis: Mgr Courchesne, Edouard Montpetit et Dean Scott
Rangée arrière, gauche à droite: M. Foster Synd. neutres Savoy, industriel S. Jean Iberville Gérard Tremblay sous-
ministre travail, Dr Lessard, M. Doucet Montréal.

En guise de conclusion

Au terme de cette étude, nous avons l'impression de n'avoir encore rien dit de Mgr Courchesne. Une personnalité - et surtout une personnalité aussi riche - ne se laisse pas cerner en si peu de pages. Mais nous ne pouvons, en conscience, conclure cet article sans noter quelques points que nous n'avons ni l'espace ni le temps de développer et qui ne peuvent quand même pas être perdus de vue.

1) Mgr Courchesne a été un homme de piété et d'oraison. On ne comprendrait rien de lui si on oubliait cet aspect premier de sa personnalité et l'esprit sacerdotal qui l'a toujours animé.

2) On a parfois présenté l'évêque de Rimouski comme "l'une des figures les plus austères de l'épiscopat du Québec (67)". Il faudrait nuancer, mais il y a du vrai: il a beaucoup parlé de renoncement, de détachement, d'abnégation, de modération des désirs. C'était réaction d'une âme simple devant le "luxe", les facilités de la vie, "l'américanisation des moeurs"; c'était surtout horreur du médiocre et haine de la sottise. Cette austérité de vie, lui-même se l'impose et il la demande à son clergé dès les premières années de l'épiscopat pour régler le problème financier du diocèse. Et, dès 1932, il rend ce témoignage à ses prêtres qui se privent d'automobile et même... de tabac: "Quand je songe que j'ai une trentaine de petits curés sur 77 qui sont dans des paroisses vraiment débutantes et pauvres, et que non seulement aucun ne me demande de secours et se débrouille, mais tous versent leurs contributions sans se plaindre, je vous avoue que j'en viens à me demander si l'on fait mieux que ça quelque part (68)."

3) L'affectivité a joué un grand rôle chez Mgr Courchesne. Il est affectueux, il aime les gens et il ne se gêne pas pour dire qu'il les aime. Sa bonté de coeur est connue des grands comme des petites gens. Mais il a aussi des crises d'humeur qu'il ne se gêne pas d'avouer. Il faudrait creuser davantage cet aspect.

4) Pouvons-nous passer sous silence ce que nous appelons "le style Courchesne". Il circule quantité de "bons mots", plus ou moins méchants, attribués à Mgr Courchesne; nous-mêmes, nous avons cueilli dans sa correspondance, tout un florilège d'expressions savoureuses, de jugements pittoresques, de "méchancetés". Ils révèlent un esprit vivace et un humour parfois caustique, mais il faut les utiliser avec circonspection, car nous n'avons plus le contexte ou le simple sourire qui

accompagnait ces formules simples...

5) Enfin, nous aurions aimé parler d'une expression qui revient régulièrement dans la bouche ou sous la plume de Mgr Courchesne: **le bon sens**. Par exemple, il loue le clergé d'avoir "défendu le bon sens de nos gens contre les méfaits de l'erreur (69)"; il rappelle que "le bon sens est une commune mesure contre laquelle aucune mode ne saurait prescrire (70)"; il vitupère la classe des buvetiers de village "qui a déjà fait son possible pour tuer le bon sens chez notre peuple, à la faveur de l'importance qu'elle prenait en temps d'élection (71)"... S'il en parle si souvent, c'est qu'il était lui-même un homme de bon sens.

Maintenant il faut conclure. Ou du moins s'arrêter. Pouvons-nous le faire sans résumer en quelques mots notre pensée? Pour nous, Mgr Courchesne a été un homme libre qui a combattu pour sa nationalité, qui s'est placé à la tête de son peuple diocésain pour l'éduquer et le protéger contre les rapaces, qui n'a pas craint de dire leurs vérités à tous, y compris les hommes politiques, et qui a bataillé pour des idées parfois audacieuses, parfois conservatrices. Il n'était pas infaillible, mais il était sincère. Même chose au point de vue moral: comme le disait le cardinal McGuigan, "il n'avait pas que des qualités, mais il en avait de grandes". La petitesse n'a vraiment pas eu de prise sur lui...

**Noel Bélanger,
Université du Québec à Rimouski.**

**Nive Voisine,
Université Laval.**

NOTES ET RÉFÉRENCES

* Ce travail n'aurait pu voir le jour sans la collaboration empressée de Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, du chanoine Léo Bérubé, archiviste du diocèse de Rimouski, de Mgr Robert Charland, archiviste à Nicolet et des abbés René Bérubé et Philippe Berger. Nous les remercions de tout coeur.

1 Lionel Groulx, **Mes Mémoires**, Montréal, Fides, (1974), IV, p. 238.

2 Georges Courchesne à sa soeur, 7 septembre 1909, Archives du Séminaire de Nicolet (ASN), **Succ. Mgr Courchesne**, 56-2.

- 3 Groulx, **op. cit.**, IV, p. 238.
- 4 Yvonne Lemaître à Mgr Courchesne, 21 janvier 1947, Archives de l'archevêché de Rimouski (AAR).
- 5 Georges à Catherine Courchesne, 19 juillet 1909, ASN, **Succ. Mgr Courchesne**, 55-4.
- 6 Le même à la même, 28 août 1909, **ibid.**, 56-1.
- 7 Le même à la même, 5 octobre 1909, **ibid.**, 56-5.
- 8 Groulx, **op. cit.**, IV, p. 239s.
- 9 G. Courchesne. **Nos Humanités**. Nicolet, Procure de l'Ecole Normale, 1927. 720p.
- 10 **Convention des Elèves de Rhétorique de la classe 1904, à Nicolet, juin 1916**, p. 33.
- 11 Entrevue accordée aux auteurs par l'abbé René Bérubé, le 12 novembre 1975. Il fut le secrétaire particulier de Mgr Courchesne de 1944 à 1950.
- 12 Le **Canada-Américain**, XV, 71 (31 janvier 1928), p. 1.
13. **ibid.**, p. 3
- 14 L'expression est de Mgr Courchesne lui-même. Inutile de dire qu'elle n'avait pour lui aucun sens péjoratif.
- 15 Allocution prononcée par Mgr Courchesne, **Semaines sociales du Canada, XIIe session, Rimouski 1933**, p. 10
- 16 Mgr Courchesne à Philippe Cyr, curé de Cabano, 9 octobre 1930, AAR, **Le barrage du Témiscouata**.
- 17 Ici, 6 $\frac{3}{4}$ membres par famille; 5 dans le reste de la province.
- 18 Mgr Courchesne à l'hon. Honoré Mercier, 21 décembre 1929, AAR, **Le barrage du Témiscouata**.
- 19 A ce sujet, voir Noël Bélanger, "Mgr Courchesne et la vie rurale", **Revue d'histoire du Bas St-Laurent**, I, 1 (octobre 1973), p. 14-17.
- 20 Mgr Courchesne à Honoré Mercier, 21 décembre 1929, AAR, **Le barrage du Témiscouata**.
- 21 Mgr Courchesne au premier ministre Taschereau, janvier 1930, **ibid.**
- 22 Mgr Courchesne à l'hon. Wilfrid Hamel, 12 juillet 1944, AAR, **Protection des Forêts**.
23. "Circulaire au clergé", 6 août 1928, MER, **Mgr Georges Courchesne**, I, p. 23.
- 24 C'est d'eux qu'il dit: "(...) superbes types, je t'assure et qui connaissent le tabac!" (Mgr Courchesne à l'abbé Groulx, 23 octobre 1929, ASN, **Succ. Mgr Courchesne**, 65-11)
- 25 Entrevue accordée aux auteurs, le 13 septembre 1975.
- 26 "Circulaire au Clergé", 24 février 1949, MER, V, p. 220
- 27 "Circulaire au Clergé", 15 juillet 1950, **ibid.**, VI, p. 531
- 28 La question de la confessionnalité a toujours préoccupé fortement Mgr Courchesne; nous reviendrons sur le sujet dans une autre étude.
- 29 "Circulaire au Clergé", 15 juillet 1950, **ibid.**, VI, p. 532
- 30 Mgr Courchesne à Paul Comtois, 2 janv. 1930, AAR.
- 31 En parlant de conception personnelle, nous ne nions pas l'influence de son milieu de formation (Nicolet, Rome) et des groupes nationalistes qu'il fréquente.
- 32 "Circulaire au clergé", 24 décembre 1928, MER, **Mgr Georges Courchesne**, I, p. 36s.
- 33 "Circulaire au clergé", 31 mars 1931, **ibid.**, I, p. 165.
- 34 "Circulaire au clergé", 12 novembre 1931, **ibid.**, I, p. 203
- 35 "Circulaire au clergé", 16 juillet 1929, **ibid.**, I, p. 80
- 36 "Circulaire au clergé", 10 octobre 1931, **ibid.**, I, p. 186.
- 37 "Circulaire au clergé", 16 juillet 1929, **ibid.**, I, p. 78.
- 38 "Circulaire au clergé", 6 août 1928, **ibid.**, I, p. 23.
- 39 "Circulaire au clergé", 16 juillet 1929, **ibid.**, I, p. 82.
- 40 "Circulaire au clergé", 10 octobre 1931, **ibid.**, I, p. 192.
- 41 "Circulaire au clergé", 16 juillet 1929, **ibid.**, I, p. 83.
- 42 On retrouve ces jugements d'une façon générale, dans sa correspondance. Le meilleur exemple est sans doute ses fréquentes remarques vitrioliques sur le ministre Joseph-Edouard Caron et ses "caronneries".
- 43 Mgr Courchesne à Laurent Barré, 18 septembre 1929, AAR, **Barré Laurent**.
- 44 **Loc. cit.**
- 45 **Loc. cit.**
- 46 Léopold Richer à Mgr Courchesne, 25 mars 1949, AAR, **Presse 3**. En répondant à l'archevêque, le directeur du journal **Notre Temps** résume la lettre qu'il a reçue.
- 47 **Loc. cit.** Résumé de la réponse de la main de Mgr Courchesne.
- 48 Conseil Central des Syndicats Catholiques de l'Archidiocèse de Rimouski inc., **Mémoire Présenté à Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne Archevêque de Rimouski**, 31 mars 1949, AAR, **Syndicalisme (Syndicats ouvriers)**.
- 49 "La suggestion fut faite entre autres par Mgr Douville, évêque de St-Hyacinthe et secrétaire de la commission épiscopale des Questions sociales, que Mgr Courchesne serait le meilleur intermédiaire pour aborder M. Duplessis et l'amener à accepter la réouverture des négociations entre les compagnies minières et les Syndicats de mineurs". (Jacques Cousineau, s.j. "Charbonneau et le Chef": légendes et réalité", **Le Devoir**, 6 avril 1974, p. 5).
- 50 Mgr Courchesne à Maurice Duplessis, 1 avril 1949, AAR, 310-104-949. Cette lettre a été rendue publique par Mgr Gilles Ouellet en octobre 1974 et publiée dans tous les journaux.
- 51 **Tractations avec le gouvernement de Québec et projet de rencontre des chefs ouvriers**, le 4 avril 1949, **ibid.** Ce texte de deux pages est de la main de Mgr Courchesne.
- 52 **Loc. cit.**
- 53 Mgr J.-C. Leclair à Mgr Courchesne, 13 avril 1949, **ibid.**
- 54 **Tractations avec le gouvernement...**, 4 avril 1949, **ibid.**
- 55 Mgr Courchesne à Maurice Duplessis, le 18 avril 1949, **ibid.** Cette lettre a été écrite après une rencontre avec Mgr Leclair et Mgr Garant et elle a été portée à Québec par ce dernier.
- 56 Le même au même, 2 mai 1949, **ibid.** Copie de la main de Mgr Courchesne. Nous avons omis cinq mots qui concernent une personne vivante.
- 57 **Notes remises à Mgr Montini, substitut à la Secrétairerie d'Etat, par Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, au début de décembre 1949, ibid.**
- 59 **Conversation Morisset-Lavoie re: Voyage à Rimouski**, 21 février 1933, AAR, **Ecole des Beaux Arts de Québec**.
- 60 "Circulaire au clergé", 28 septembre 1947, MER, **Mgr Georges Courchesne**, V, p. 104-110.
- 61 "Circulaire au clergé", 29 décembre 1931, **ibid.**, I, p. 213.
- 62 "Circulaire au clergé", 26 juillet 1946, **ibid.**, V, p. 4.
- 63 AAR, **Mgr Courchesne**.
- 64 Mgr Courchesne à l'abbé Groulx, 12 février 1950, ASN, **Succ. Mgr Courchesne**, 66-9.
- 65 Mgr Courchesne à Hector Laferté, 7 mars 1927, **ibid.**, 59-1.
- 66 Ce projet débouche sur une formule d'action catholique originale et controversée dont nous parlerons dans un autre travail.
- 67 "S.E. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, est décédé tard hier soir", **Le Devoir**, 15 nov. 1950. Il s'agit d'une dépêche de la Canadian Press.
- 68 Mgr Courchesne à Mgr Arthur Béliveau, 22 mars 1932, AAR, **Mgr Courchesne**.
- 69 "Lettre pastorale", 24 mai 1928, MER, I, p. 4.
- 70 "Circulaire au clergé", 15 avril 1930, **ibid.**, p. 114.
- 71 "Mandement de Mgr l'Evêque de Saint-Germain de Rimouski sur la tempérance", 1 mars 1930, **ibid.**, p. 104.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC
autrefois connue sous le nom
de
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DIOCESAINE DE RIMOUSKI
CELEBRE EN 1975
SON 30 IÈME ANNIVERSAIRE DE FONDATION

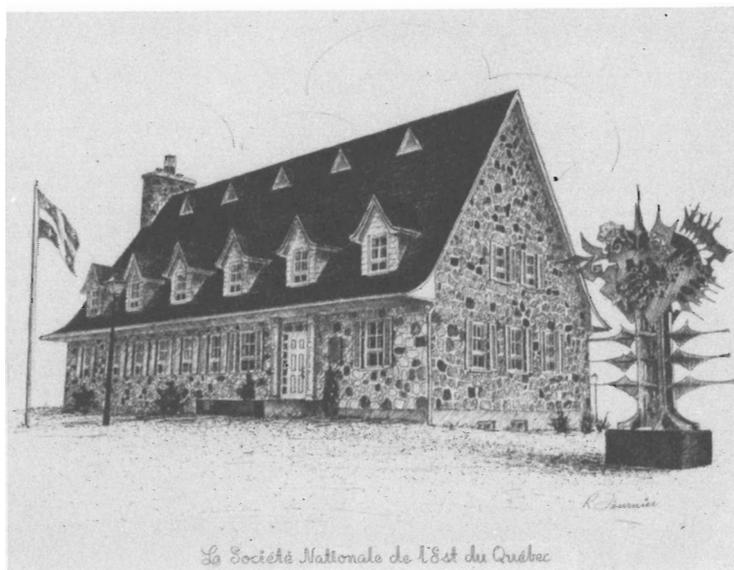
La SNEQ regroupe 68 unités paroissiales
32,000 membres bénéficient du Service d'Entraide
14,000 enfants sont inscrits à son plan familial

La SNEQ a été en 1975, l'hôte du 28ième congrès annuel du Mouvement National des Québécois, les 6, 7 et 8 juin à l'Ecole Paul-Hubert de Rimouski.

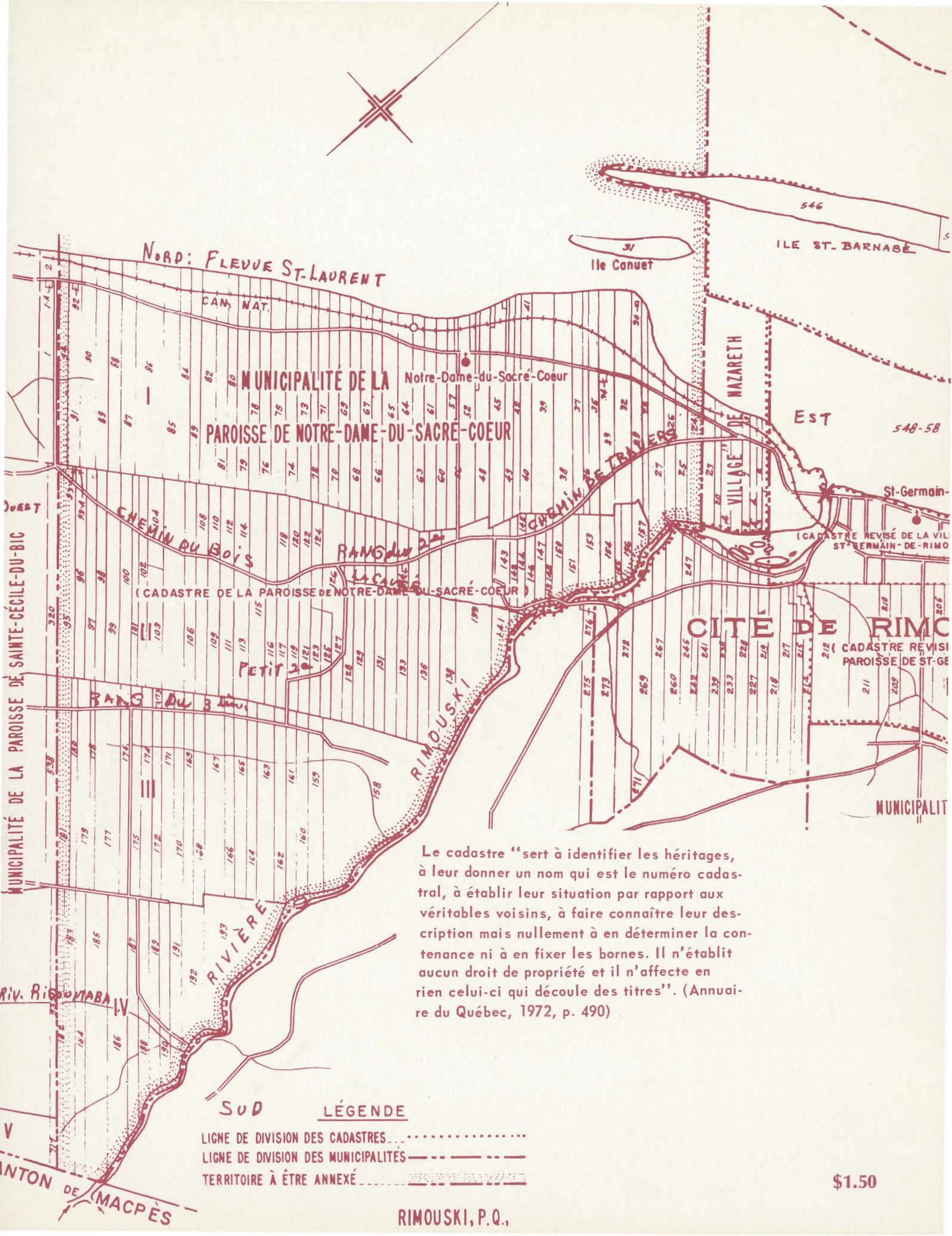
OBJECTIFS

- Promotion de la fierté québécoise
- Sensibilisation des Québécois sur leur droit de peuple à l'autodétermination
- Promotion de la formule coopérative comme instrument de libération économique

Le secrétariat permanent compte un directeur-général - un adjoint administratif - deux animateurs de groupe - deux secrétaires et deux préposés au Service d'Entraide.



“Le Siège social de la SNEQ est la propriété des 40,000 membres qui la composent. Son style d’inspiration québécoise témoigne de la fierté de notre nationalisme et de notre détermination d’en assurer l’épanouissement; la pierre de ses murs symbolise la solidité de notre foi et de nos traditions françaises; son équipement fonctionnel représente l’efficacité d’un Québec moderne; son style prestigieux, c’est la fierté de la nation; ses nombreuses ouvertures, c’est la communication vers l’extérieur, c’est aussi l’invitation au dialogue et à la collaboration avec toutes les nations qui nous côtoient. La chaleur de son foyer, c’est le rayonnement de notre doctrine, l’ensemble représente la confiance que nous avons en l’avenir d’un Québec Fort réalisé par la compétence, l’initiative et la participation de chaque québécois”.



NORD: FLEUVE ST-LAURENT

CAN. NAT.

Ile Canuet

546 ILE ST. BARNABÉ

MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

NAZARETH

EST

548-58

St-Germain-

(CADASTRE REVISÉ DE LA VIL
ST GERMAIN-DE-RIMO

(CADASTRE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

CITÉ DE RIMC
(CADASTRE REVISÉ
PAROISSE DE ST-GE

MUNICIPALIT

Le cadastre "sert à identifier les héritages, à leur donner un nom qui est le numéro cadastral, à établir leur situation par rapport aux véritables voisins, à faire connaître leur description mais nullement à en déterminer la contenance ni à en fixer les bornes. Il n'établit aucun droit de propriété et il n'affecte en rien celui-ci qui découle des titres". (Annuaire du Québec, 1972, p. 490)

SUD

LÉGENDE

- LIGNE DE DIVISION DES CADASTRES
- LIGNE DE DIVISION DES MUNICIPALITÉS - - - - -
- TERRITOIRE À ÊTRE ANNEXÉ [shaded pattern]

\$1.50

RIMOUSKI, P.Q.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTÉ-CÉCILE-DU-BIC

OUEST

V

ANTON DE MACPÈS

Riv. Rispoutaba IV

RANG DU 3^{ème}

CHEMIN DU BOIS

RANG DU 2^{ème}

CHEMIN DE TRAVERS

VILLAGE DE

RIMOUSKI

PETIT

Notre-Dame-du-Sacré-Coeur